

NOUVELLES DES CORDELIERS

N° 7 • Décembre 2020



LES CORDELIERS
— ENSEMBLE SCOLAIRE —



PAGE 3

ÉDITORIAL

La laïcité : sujet de nombreux débats *par Philippe GERBEL*

PAGE 6

REGARD

« L'ancienne conception de la laïcité est dépassée » *par Laurent JOFFRIN*

PAGE 8

3^{ÈME} : ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES

Engagement personnel et développement durable *par Arnaud LE MAÎTRE et Sylvain ARIBARD*

PAGE 10

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES DE SPÉCIALITÉ

Expert en spécialité ou Spécialiste en expertise *par Jean-Charles BRÛLÉ avec l'aide des enseignants scientifiques*

PAGE 14

O.M.E.

C'est quoi ? *par Christophe RAGOT*

PAGE 19

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

PAGE 20

PHOTOS SURPRISES !

PAGE 22

L'ORGUE DE LA CHAPELLE DES CORDELIERS

PAGE 25

MONSEIGNEUR LESNÉ, DES CORDELIERS À LA PERSE

PAGE 31

RÉSULTATS BAC, B.T.S., B.E.P.a & C.A.P.a

PAGE 35

RÉSULTATS DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

PAGE 38

PALMARÈS 2020

PAGE 43

LES GRANDS PRIX

ÉDITORIAL

La laïcité : sujet de nombreux débats

Par Philippe GERBEL, directeur de l'ensemble scolaire des Cordeliers

Depuis plusieurs années, la laïcité est de nouveau un sujet de débats dans notre pays. Comme école et comme école catholique, nous sommes doublement concernés.

Une part importante des difficultés que rencontre la république laïque, tient à son rapport historiquement difficile avec les religions. La laïcité est pourtant un principe constitutionnel qui sépare le pouvoir politique des organisations religieuses. La république, neutre en matière religieuse, doit garantir la liberté du culte et la liberté de conscience. Définie comme cela, la laïcité ne devrait poser problème à aucun croyant.

DES ORIGINES À 1870

C'est le contexte dans lequel la laïcité se développe en France qui rend le sujet conflictuel. Traditionnellement, la monarchie avait laissé trois missions à l'Église catholique : l'enseignement, la santé et la charité. C'est pour cette raison que beaucoup de congrégations reli-



Philippe GERBEL

gieuses se développent dans ces domaines.

À partir de la fin du XVIII^e siècle, l'État s'intéresse à l'enseignement, tout en laissant volontiers la charité et la santé à l'Église. De la révolution de 1789 à 1848, les tensions sont nombreuses sur l'école, Napoléon Ier voulant prendre en main l'enseignement secondaire, la Restauration la redonnant à l'Église, la Monarchie de Juillet, voltairienne, reprenant les choses en faveur de l'État.

Il faut attendre la loi FALLOUX de 1850 pour que soit trouvé un compromis acceptable. Cette loi pose le principe de la liberté d'enseignement. Elle est toujours la base juridique de l'existence de nos écoles catholiques.

LE TOURNANT RADICAL (1870-1914)

Le sujet revient à l'ordre du jour à partir de 1870. Mais les intentions de l'État ne sont pas exemptes d'idéologie. Certes, il y a une volonté louable de permettre à chaque enfant d'aller à

l'école (lois FERRY de 1881 et 1882) mais il y a aussi une volonté évidente de réduire l'influence de l'Eglise catholique. La raison est politique, l'Eglise catholique de France est suspectée par le gouvernement républicain de préférer la Monarchie.

Or, nous sommes à une époque où une restauration monarchique n'est pas à exclure, la dernière tentative a eu lieu en 1873. Dans la réalité, il est vrai que l'Eglise de France est encore animée de forts sentiments royalistes mais des évolutions très fortes ont aussi lieu. Ainsi en 1893, le pape Léon XIII commande aux catholiques de France d'accepter et de s'engager dans le régime républicain.

Malgré cela, les autorités politiques françaises restent méfiantes et l'hostilité à l'Eglise subsiste.

C'est dans ce contexte, que sont préparées et votées la loi sur les associations de 1901 et la loi de séparation de l'Eglise et de l'État de 1905. Ces deux lois sont aujourd'hui considérées comme des textes équilibrés. En réalité, si les textes sont effectivement pondérés, l'esprit qui a entouré leur mise en place est très anticlérical.

L'auteur de la loi de 1901 est un avocat de Rennes, WALDECK-ROUSSEAU, un républicain plutôt modéré. Il fait voter cette loi sur les associations qui est très libérale puisqu'elle permet la fondation d'associations sur simple déclaration. C'est cette loi qui permet la richesse de notre actuel tissu associatif.

Mais à l'instigation d'un parlement où les anticléricaux sont nombreux, elle crée un régime d'exception pour les congrégations. Toutes les associations sont permises à l'exception des Congrégations religieuses qui, elles, sont soumises à autorisation préalable.

Au début, l'application est assez souple et les congrégations reçoivent des autorisations. Pour l'anecdote, l'une d'elle, les trappistes, fut sauvée par un anticlérical forcené, CLEMENCEAU. Le supérieur d'une abbaye cistercienne, Dom CHAUTARD rencontra CLEMENCEAU pour lui demander de défendre les trappistes. Convaincu par l'argumentation de Dom CHAUTARD mais surtout piqué au vif par la certitude de l'Abbé que CLEMENCEAU ne ferai rien pour eux, celui-ci se fit un point d'honneur d'obtenir l'autorisation.

La loi de 1905 est, elle, préparée à l'initiative d'Émile COMBES, devenu président du conseil. Émile COMBES est un ancien séminariste devenu athée : un anticlérical redoutable.

Il est d'une violence inouïe. Il révoque la plupart

des autorisations accordées et ferme de nombreuses écoles catholiques. Des communautés sont expulsées par des gendarmes et des milliers de religieux et religieuses doivent s'exiler en Belgique, en Espagne, au Royaume-Uni.

Des incidents éclatent avec la population dans l'Ouest et dans le Massif Central. COMBES est désavoué par WALDECK-ROUSSEAU qui l'accuse de dénaturer sa loi. COMBES reste sourd, et, en 1904, interdit l'enseignement aux congrégations religieuses. Il rompt aussi unilatéralement les relations diplomatiques avec le Vatican.

C'est dans ce contexte qu'est préparée la loi de 1905. Cette loi met fin au concordat de 1801 qui réglait les relations entre l'Eglise et l'État. Pour mémoire, en 1905, la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin ne sont pas français, la loi de 1905 ne s'applique donc toujours pas à ces territoires redevenus français en 1919, et restés sous régime concordataire.

Malgré tout, la loi, préparée par Aristide BRIAND est plus modérée que ne le veut COMBES qui est d'ailleurs renversé, emporté par le scandale des Fiches.

C'est cette loi qui affirme en son article 1 que la République assure la liberté de conscience et garantit la liberté des cultes et dans son article 2 que la République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. La difficulté repose dans la confiscation de l'ensemble des biens d'Eglise.

Même s'il est prévu de remettre les églises à disposition des fidèles, tout le reste (les écoles, les hôpitaux, les maisons religieuses) est confisqué par l'État. Ce fut le cas ici aux Cordeliers.

La loi prévoit, par ailleurs, un inventaire des biens mobiliers de l'Eglise. Ainsi, on envoie des gendarmes dans les églises compter les statues, fouiller dans les tabernacles.

Cette situation provoque de vives tensions dans le pays, il y a des morts. Le 6 mars 1906, un paroissien du Nord est abattu dans l'église par les gendarmes. Le gouvernement doit démissionner. CLEMENCEAU devenu ministre de l'Intérieur met immédiatement fin à ces inventaires.

CLEMENCEAU est anticlérical mais vendéen. Il sait qu'un soulèvement du peuple catholique est possible. Par ailleurs, dans l'armée appelée à la rescousse, des officiers, sous-officiers et soldats commencent à refuser d'obéir et renoncent à leur carrière en démissionnant.

L'APAISEMENT APRÈS 1918

C'est finalement la guerre qui paradoxalement apaise le conflit. Dans les mêmes tranchées, on retrouve les hommes formés par l'école publique et d'autres par l'école catholique.

L'Etat, par ailleurs, a besoin que l'Eglise encourage le sentiment patriotique. Au lendemain de la guerre, le gouvernement honore Jeanne d'Arc. En 1921, les relations diplomatiques sont rétablies avec le Vatican et en 1924 un compromis est trouvé sur l'utilisation des églises.

L'école catholique peut à nouveau fonctionner. Des tensions ressurgiront notamment à propos de l'école dans les années 1950 et c'est à nouveau un conflit, le conflit algérien, qui conduit dans un désir d'unité nationale. Le général DE GAULLE a demandé à son premier ministre, Michel DEBRÉ, de proposer un texte qui réaffirme la liberté d'enseignement.

C'est la loi DEBRÉ de 1959 qui codifie les règles de fonctionnement de l'enseignement privé. La règle de base c'est l'enseignement hors contrat mais la loi permet aussi la signature de contrats avec l'État qui vont en fait devenir largement majoritaire.

LA LAÏCITÉ DEPUIS LES ANNÉES 2000

L'année 2003 marque une nouvelle évolution. Un rapport est commandé par le premier ministre RAFFARIN à François BAROIN.

Le rapport fait évoluer le concept de laïcité. La loi prévoit que l'État doit rester neutre mais cette nouvelle conception de la laïcité veut écarter la religion de la société et en faire une société totalement « *sécularisée* » voire athée.

Cette évolution est bien entendu liée au développement de l'Islam. Le but serait d'éviter de laisser se développer le communautarisme. Mais en réalité faire de l'État un outil de lutte contre les religions risque bien de produire l'effet inverse, et de radicaliser certains.

ET AUX CORDELIERS

Il serait prétentieux de dire que nous avons la solution. Mais il me semble que quelques points méritent d'être affirmés :

- Nous sommes une école catholique qui ne serait pas ce qu'elle est sans son histoire et sa tradition. École catholique, nous le restons en proposant à chaque élève de découvrir ou d'approfondir sa connaissance du Christ et de l'Évangile. Celles et ceux qui ont la foi doivent pouvoir la vivre dans les propositions pastorales qui sont faites.

- Nous sommes une école qui enseigne selon les programmes nationaux sans rien édulcorer et en formant à l'esprit critique. Chacun doit pouvoir s'y retrouver sans être jamais blessé.

- Nous sommes ouverts à tous pourvu que chacun respecte le projet de l'établissement. Ce projet affirme nos convictions et prône le dialogue.

C'est dans cet esprit, que nous voulons former les jeunes que nous accueillons.

CARNET

NAISSANCES

Paul, fils d'Élodie **COLOMBEL**,
enseignante d'éco-gestion aux Cordeliers

Tom, fils de Frédéric **GUENANI**,
enseignant d'E.P.S. aux Cordeliers

Zineldine, petit-fils de Nicole et Robert **BEDEL**,
anciens enseignants des Cordeliers

DÉCÈS

Madame **Marie-Françoise MÉTROPE**, ancien professeur et femme de Monsieur Jean-Claude MÉTROPE ancien professeur.

Monsieur **Jean-Luc GUENERON**, administrateur de l'O.G.E.C.

Madame **Soizic BAUER**, enseignante d'espagnol

REGARD

« L'ancienne conception de la laïcité est dépassée »

Editorial de "Libération" du 15 septembre 2008,
par Laurent JOFFRIN, journaliste

Religion. Max GALLO, historien et académicien, trouve légitime d'instaurer un nouveau dialogue avec les Eglises : L'idée de « laïcité positive » que Nicolas SARKOZY défend avec insistance est-elle dangereuse ?

Je ne le crois pas. Je remarque d'ailleurs que c'est Lionel JOSPIN qui l'a mise en pratique le premier, en 2002, quand il a créé une instance de dialogue entre le gouvernement et l'épiscopat, instance qui a joué un rôle positif.

Mais pourquoi rajouter l'adjectif « positive » au mot laïcité, ce qui laisse entendre clairement que la laïcité est spontanément négative ?



Laurent JOFFRIN

Photo © Claude Truong-Huu

UN PEU D'HISTOIRE

Le catholicisme était avant la Révolution, l'idéologie de la monarchie, même s'il pouvait y avoir des conflits entre le Pape et le roi. Ensuite, il a été mis au service de l'idée de Restauration et plus largement au service de la réaction politique.

La République a donc logiquement pratiqué une laïcité très ferme, souvent agressive, comme au moment de la lutte pour la séparation de l'Eglise et de l'État (en 1905).



Depuis, l'Eglise s'est largement retirée de la vie politique. Benoît XVI l'a rappelé : il ne faut pas que la religion soit une politique, ni que la politique soit une religion. Du coup, l'ancienne conception de la laïcité est dépassée. La nouvelle est positive.

N'EST-CE PAS DONNER AUX RELIGIONS, ET NOTAMMENT AU CATHOLICISME, UNE PLACE EXCESSIVE DANS LA VIE PUBLIQUE ?

Pas du tout. L'Eglise reste à sa place. Mais nous avons, entre-temps, assisté à la faillite des religions séculières, comme le communisme et à la crise de l'idée même de progrès. La démocratie ne répond pas aux questions fondamentales, qui touchent à la vie et à la mort, au sens même de l'existence humaine.

Il est légitime, dans ces conditions, qu'un dialogue s'instaure avec les Eglises, qui ont élaboré depuis

longtemps des réponses argumentées aux questions de la transcendance, de la spiritualité, de l'origine du monde et du rôle de Dieu.

Je rappelle d'ailleurs qu'aux temps des Lumières, auxquelles on se réfère à juste titre, les athées étaient très minoritaires. VOLTAIRE lui-même disait que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

IL Y AVAIT AUSSI UNE CONCEPTION INSTRUMENTALE LA RELIGION, QUI SERVAIT À MAINTENIR UN CERTAIN ORDRE SOCIAL. N'EST-CE PAS CELLE DE NICOLAS SARKOZY ?

Je ne conteste pas qu'il puisse y avoir dans les propos du Président des arrières pensées politiques. Mais la question est beaucoup plus large. Elle tient aux fins dernières de l'humanité.

POURQUOI EXALTER LES RACINES CHRÉTIENNES DE LA FRANCE ?

Le mot « *exalter* » n'est pas le mien. Mais il faut reconnaître l'origine chrétienne de la France, qui est une réalité historique. C'est un fait incontournable, même s'il faut aussi respecter l'incroyable ou les autres religions.

La raison est la base de notre société. Mais elle trouve aussi ses limites. À moins de postuler l'absurdité de la vie humaine, elle doit dialoguer avec la foi.

The background image shows two young men in school uniforms standing on a metal walkway overlooking a large dam structure. The dam has several concrete pillars and a series of metal gates. In the background, a wide river flows under a cloudy sky. The overall scene is an outdoor educational setting.

TROISIÈME : ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES

Engagement personnel et développement durable

Par Arnaud LE MAÎTRE, enseignant d'histoire-géographie
et Sylvain ARIBARD, enseignant de technologie

Depuis 2016, les collégiens de France suivent des E.P.I. Que signifie cet acronyme ? Comment sont-ils organisés aux Cordeliers ? Arnaud LE MAÎTRE, responsable pédagogique du niveau troisièmes joue les guides.

« Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.) sont intégrés au socle des enseignements complémentaires en 2016. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences grâce à une réalisation concrète individuelle ou collective. Ils aboutissent à des réalisations (présentation orale ou écrite, constitution d'un carnet, etc...). Depuis 2017, les E.P.I. peuvent commencer dès la sixième. »

C'est en ces termes que le ministère de l'éducation nationale présente les E.P.I.

« En troisième, aux Cordeliers, nos élèves sont invités à travailler deux thèmes : le développement durable et l'engagement personnel », explique Arnaud LE MAÎTRE, responsable de niveau. « Aidés de leurs professeurs, les élèves, individuellement ou en groupe, travaillent tout au long de

l'année ces deux thèmes. »

Pour lancer les deux sujets d'étude, l'équipe enseignante propose au premier trimestre, une journée cinéma et une visite à l'extérieur. Celle-ci concerne les énergies marines renouvelables, puisqu'il s'agit de la visite de l'usine marémotrice de la Rance.

Elle s'inscrit parfaitement dans le thème du développement durable, le tout en lien avec les cours de géographie, de S.V.T. et de technologie.



Arnaud LE MAÎTRE



Sylvain ARIBARD

Quant à la journée cinéma, cette année, fortement tournée vers la Seconde Guerre Mondiale, elle introduit la ré-

flexion sur l'engagement personnel, en lien davantage avec les matières littéraires et de sciences humaines, sans oublier l'E.M.C. (Education Morale et Civique). « *Le Pianiste* » et « *Jojo Rabbit* » sont les deux films choisis.

ORAL D.N.B.

A partir de ces deux activités d'ouverture, les élèves mènent, tout au long de l'année, leurs réflexions. Cela leur permet de donner une réalité plus concrète aux programmes. Cela développe aussi leurs compétences, ils font du lien entre les matières. Les enseignants restent à leur disposition sur l'année scolaire

« En fin d'année, normalement début juin, les élèves de troisième présentent le résultat de leur travail interdisciplinaire lors d'une épreuve orale, qui compte pour l'obtention du Diplôme National du Brevet (D.N.B.) », ajoute M. LE MAÎTRE. « Pour s'entraîner à cette épreuve orale, nous proposons aux élèves, de présenter, en mai, leur stage d'observation effectué un mois plus tôt ».





ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES DE SPÉCIALITÉ

Expert en spécialité ou Spécialiste en expertise

Par Jean-Charles BRÛLÉ, avec l'aide des enseignants scientifiques

Depuis deux ans, des enseignements scientifiques, dits de « spécialité » sont offerts en premières et terminales, dans le cadre de la réforme du lycée. Les professeurs, qui les inculquent aux Cordeliers, dressent un premier bilan.

« Nouveau programme, « bien musclé » en S.V.T. ! Il faut acquérir une base de connaissances solides en biologie cellulaire, moléculaire, physiologie humaine, en écologie et dynamique des populations, en géologie externe et interne », « Spécialité plus exigeante qu'avant, en sciences physiques ! », « Il reste plein de choses à explorer, en N.S.I. ! », « Ca pique... Dur dur de se remettre au boulot, en maths ! » ...

En ce début d'année, les professeurs d'enseignements scientifiques de spécialité (voir tableau **Effectifs des enseignements scientifiques de spécialité**) dressent un bilan stimulant.

INTÉRESSÉS ET PASSIONNÉS

En mathématiques, on approfondit les connaissances et de nouveaux champs d'étude. L'experte est un complément à la spécialité.

« Il faut bien sûr aimer les maths et la recherche », souligne Gaëlle TALAIRACH, professeur de maths expertes en terminales. « Les élèves vont plus en profondeur dans les notions », ajoute Emilie ROUSSIN, professeure de S.V.T. De son côté, Guilane FANOUILLÈRE constate, en sciences physiques que « c'est plus difficile certes, mais reste tout à fait accessible à tout élève ayant bien suivi en seconde. C'est



d'ailleurs a priori le cas des élèves de cette année qui ont démarré la réforme dès la seconde et ont donc les bases nécessaires, ce que n'avaient pas les premières l'an dernier. »

Quant aux N.S.I. (Numérique et Sciences Informatiques), « une grande majorité des élèves sont très intéressés voire passionnés et l'ambiance est très positive. Il y a une vraie implication dans les projets proposés. C'est une nouvelle spécialité basée sur le numérique. Il reste plein de choses à explorer. », martèlent Philippe JOULAUD et Patrick RONCIN. « L'objectif est l'appropriation de l'histoire, des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique. »

Cette dernière s'appuie sur quatre concepts fondamentaux : les données (notamment les fichiers texte, image, son, ...), les algorithmes (de façon abstraite quelles actions je dois réaliser pour répondre à un besoin), les langages (nous approfondissons notre connaissance du langage **Python**) et les machines (comment est construit un ordinateur ? Qu'est-ce qu'un système d'exploitation ? Comment fonctionne un réseau de machines ?)

Comme le souligne le bulletin officiel, « les élèves se projettent dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant notamment des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques et de la technologie. »

Pour cela, les élèves sont mis en activité pour permettre de développer des compétences transversales. En effet, de nombreuses compétences sont communes (voir tableau **Compétences transversales des enseignements scientifiques de spécialité**).

WAIT AND SEE

Qu'est-ce qui change ? Quel premier bilan ? « Difficile de faire un bilan après une année de réforme et un confinement en plus. On a l'impression de refaire une année zéro cette année. On verra... » Le constat de Gaëlle TALAIRACH, en mathématiques, semble partagé par les autres collègues. Tout le monde attend de voir ce qui change.

Il n'y a plus de groupe classe, les élèves d'un groupe viennent de plusieurs classes. Une nouvelle capacité numérique apparaît : il s'agit de savoir utiliser un langage de programmation (**Python**). Certains élèves ont choisi de garder la spécialité Physique-Chimie en Terminale sans faire de Mathématiques, même en option.

Les maths ne sont plus dans le tronc commun : gros changement ! Apparemment « non compris, ni par les profs de mathématiques, ni par les élèves, ni par les parents », constatent les professeurs de la-dite matière.

Quant à "l'esprit" de la réforme, cela semble avoir provoqué l'année dernière plus de stress chez les élèves : choix des trois spécialités avec une à ne pas garder l'année suivante. Sauf en maths, on peut la garder mais en complémentaire donc dans le tronc commun, en option.

Les élèves ont fait le choix de la spécialité maths ou par choix car les maths "leurs parlent" ou par crainte d'être

Niveau	S.V.T	Sc. Physiques	Mathématiques	N.S.I
Enseignants	E. ROUSSIN, M. MARY, C. LE BIHAN, V. GEORGEAULT	L. BLANCHET, G. FANOUILLE,RE, F.ROGER, C. GILBERT	J.-F. AUFFRET, E. DEMOY, N. LEVEY-CONTAL, C.TRUBERT, G.TALAIRACH	P.JOULAUD, P.RONCIN,
Première	60	66	125	19 (garçons)
Terminale	60	38	26 spécialités et 16 expertes	3

Effectifs des enseignements scientifiques de spécialité

pénalisés dans le choix de leur orientation post-bac. C'est un choix difficile à leur âge.

« Un regret : cette réforme oblige les élèves qui ne savent pas trop ce qu'ils veulent faire plus tard, à prendre maths à côté des sciences (physique et S.V.T.) s'ils veulent faire maths complémentaires en terminale ; cela fait d'eux des "élèves de S" un peu comme avant, alors qu'ils auraient dû avoir la chance de pouvoir prendre

une 3^{ème} spé (sciences humaines, langues...) un peu différente.

En ce sens, pour les élèves aimant les S.V.T. et la physique, et/ou ne sachant pas trop ce qu'ils veulent faire comme études, la réforme n'a pas changé grand chose...Peut être que les années suivantes vont améliorer cet état de fait, quand on en saura plus sur les attentes de l'enseignement supérieur », observe Guilane FANOUILLE,RE.

Compétences	Attendus
S'APPROPRIER	Enoncer une problématique, rechercher et organiser l'information, représenter la situation par un schéma
ANALYSER, RAISONNER	Formuler des hypothèses, proposer une stratégie de résolution, planifier des tâches, choisir un modèle ou des lois pertinentes, justifier un protocole, faire des prévisions à l'aide d'un modèle, procéder à des analogies
RÉALISER	Mettre en œuvre les étapes d'une démarche utiliser un modèle, effectuer des calculs, mettre en œuvre un protocole expérimental
VALIDER	Faire preuve d'esprit critique, identifier des sources d'erreur, confronter un modèle à des résultats expérimentaux, proposer d'éventuelles améliorations de la démarche ou du modèle
COMMUNIQUER À L'ÉCRIT ET À L'ORAL	Présenter une démarche de manière argumentée, synthétique et cohérente, utiliser un vocabulaire adapté, échanger entre pairs

Compétences transversales des enseignements scientifiques de spécialité

Pour les professeurs de N.S.I., les conditions matérielles sont à améliorer. « *Nous avons décidé de nous approprier la salle Multimédia mais il reste à installer quelques tables et nous attendons deux PC supplémentaires. Nous attendons aussi l'arrivée de mini-PC (des **Raspberry Pi**) que chaque élève pourra emmener chez lui, dont il aura 100% la maîtrise et sur lequel il pourra faire ses projets* », espèrent Philippe JOULAUD et Patrick RONCIN.

Un regret, pour eux aussi, mais différent, l'absence de filles dans cette matière. « *Pour le moment, il n'y a que des garçons mais nous espérons que les barrières culturelles vont tomber et que des filles s'intéresseront à cette spécialité. Elles n'ont rien à envier aux garçons, elles sont tout à fait capables et elles pourraient apporter beaucoup à la spécialité et au monde du numérique plus globalement.* »

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour permettre aux élèves de maîtriser ces compétences, c'est-à-dire de devenir des experts en spécialité, les enseignants scientifiques défendent le travail d'équipe. Ainsi, chez les professeurs de mathématiques, qui interviennent en premières, « *TOUT est commun !* », disent en chœur, Jean-François AUFFRET, Hélène DEMOY, Nathalie LEVEY-CONTAL, Christine TRUBERT, Gaëlle TALAIRACH. *Cours, D.S., préparations de cours, de fiches de révisions ou d'activités d'approche... Cela permet d'échanger sur telle ou telle difficulté rencontrée par les élèves ou au contraire sur les notions qui "passent" plus facilement. Donc un gain de temps. Cela nous permet de savoir où en est chacun dans son groupe de S.P.E. et pouvoir ainsi être présent avec le groupe d'un collègue si besoin. Un travail d'équipe !* »

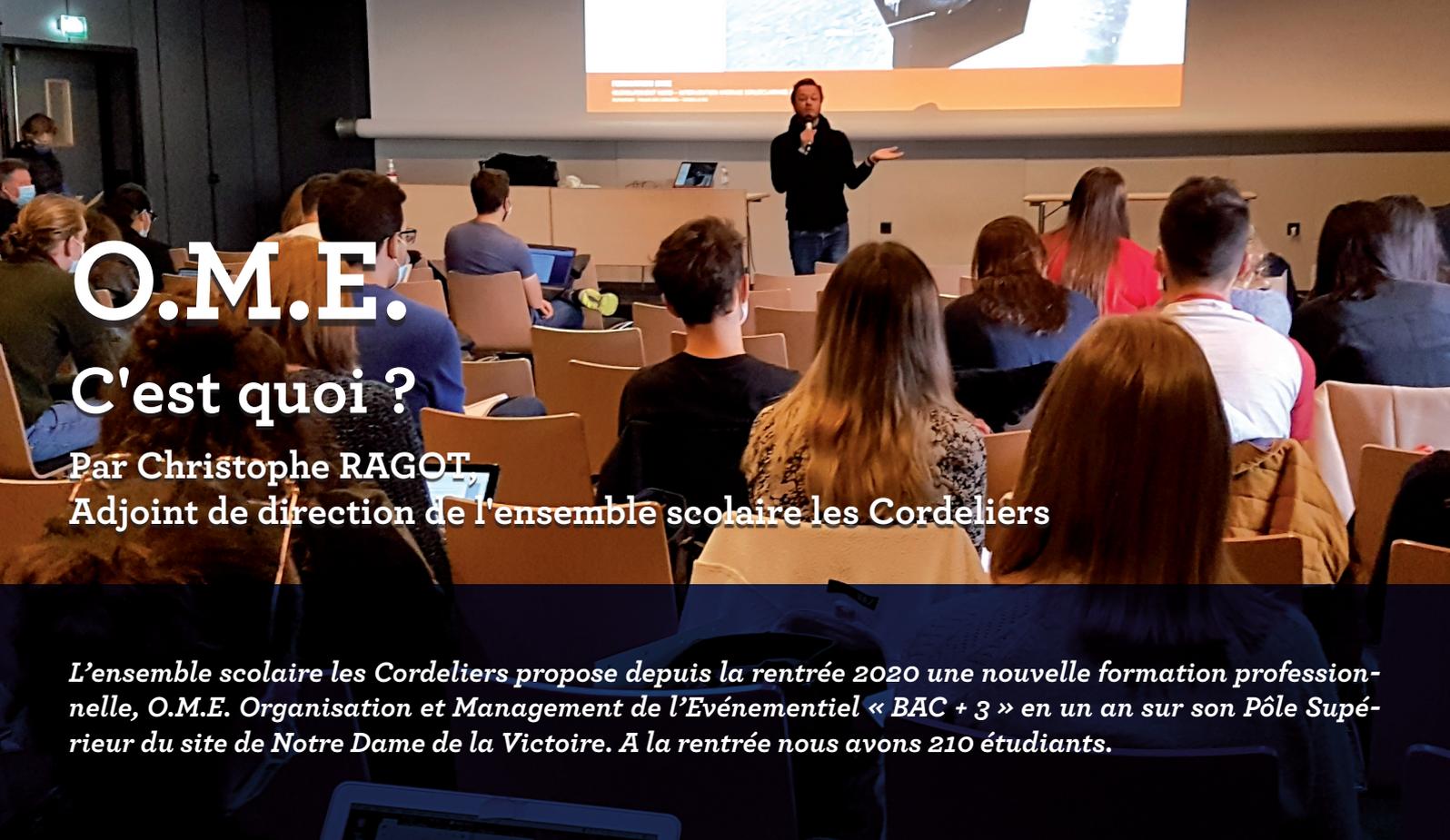
De son côté, en terminale, Gaëlle travaille, en spécialité, avec Christine. Les élèves ont les mêmes cours, exercices et contrôles. Et même quand on est seul, on arrive à travailler en équipe.

« *En experte, je suis toute seule*, dit Gaëlle. *Je communique avec d'autres enseignants dans d'autres établissements.* » Même communauté d'esprit en sciences physiques et en S.V.T. « *Nous travaillons sur une progression et une programmation commune en équipe en première et en terminale, mais la liberté pédagogique a toute sa place dans nos séances (choix des T.P. et activités)* », constate Emilie ROUSSIN.

En sciences physiques, T.P. et devoirs communs, préparation et progression en amont, ensemble. « *On tient tous beaucoup à cette manière de fonctionner*, explique Guilane FANOUILLE. *Entre les jeunes pleins d'idées, et les plus âgés pleins d'expérience et de sagesse (!), cette association est très chouette ! Les laborantines font partie intégrante de la spécialité, comme en term (et dans les autres niveaux de lycée d'ailleurs) car elles testent tous les T.P. en amont, connaissent les astuces, donnent des conseils pratiques.* »

Enfin, en N.S.I., Patrick et Philippe se partagent moitié-moitié les heures de N.S.I. en première et en terminale. « *Nous avons défini un certain nombre de séquences que nous nous répartissons. Pour les évaluations et les projets, c'est du cas par cas. Souvent les évaluations sont faites en commun.* »





O.M.E.

C'est quoi ?

Par Christophe RAGOT,
Adjoint de direction de l'ensemble scolaire les Cordeliers

L'ensemble scolaire les Cordeliers propose depuis la rentrée 2020 une nouvelle formation professionnelle, O.M.E. Organisation et Management de l'Événementiel « BAC + 3 » en un an sur son Pôle Supérieur du site de Notre Dame de la Victoire. À la rentrée nous avons 210 étudiants.

La formation O.M.E. s'adresse à des étudiants qui désirent acquérir les compétences du métier de chef de projet dans l'événementiel, acquérir des expériences professionnelles et développer un tissu relationnel dans ce domaine.

Elle est reconnue par l'Etat et par l'ensemble de la profession des métiers de l'événementiel, inscrite au R.N.C.P. (Registre National des Certifications Professionnelles) par arrêté public du ministre du travail. Le garant de la certification est R.E.N.A.S.U.P. (Réseau national d'enseignement supérieur privé de l'enseignement catholique).



Christophe RAGOT

Le titre O.M.E. est aussi dispensé dans huit villes en France (Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Nice, Toulouse, Strasbourg et Vannes). Villes qui candidatent auprès du certificateur pour obtenir le droit d'ouvrir la formation.





MAIS POURQUOI À DINAN ?

D'abord une volonté de la direction : pour consolider nos B.T.S. , il est nécessaire d'offrir une poursuite d'étude localement en vue d'accompagner les jeunes du territoire dans leur parcours de formation pour favoriser l'accession au diplôme niveau 6 (BAC + 3 ; licence L.M.D.) notamment ceux du BTS Communication.

Nous resterons attractifs pour nos post-bac à condition d'offrir des possibilités de spécialisation après le B.T.S. et de répondre à l'enjeu de la qualification professionnelle. C'est bien une formation cohérente avec nos besoins de compétences sur notre territoire.

Mais certains éléments furent décisifs pour l'acceptation de notre candidature :

- L'histoire de notre ensemble scolaire « Les Cordeliers », la qualité de nos enseignements, une forte notoriété et un rayonnement favorable auprès des familles, la qualité de nos locaux sur le pôle Sup.

- Les trois cités, Dinan, Saint-Malo et Dinard, sont des aires d'attraction touristique par la valorisation de son patrimoine historique, culturel et géographique. Cela permet une activité locale événementielle intense qui est complétée par les villes de Rennes et de St Brieuc. Notre positionnement géographique est un atout.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'accès à la formation se fait sur dossier et entretien en fonction d'un profil créatif, relationnel, un sens important de l'organisation et une disponibilité importante. Ce qui compte c'est la volonté d'intégrer le domaine d'activité de l'événementiel.

C'est une formation payante. Nous devons donc garantir un équilibre entre une contribution accessible aux candidats et le financement de l'ensemble des coûts de formation. L'effectif de la classe doit être compris entre quinze à vingt étudiants. Cette année nous avons 18 étudiants.



Signature avec l'association Fête des Remparts

QUELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ?

Les cours théoriques sont de 530 heures de septembre à janvier, complétés par des expériences à vivre lors de salons, foires, événements culturels et sportifs. Les acteurs événementiels du territoire sont actifs dans cette formation.

L'association de la *Fête des Remparts* est représentée par Nicolas VAUTIER qui a accepté d'être le responsable de formation. Il a en charge le recrutement, les étudiants, la coordination générale et le module connaissance de secteur (voir encadré)

DES EXPÉRIENCES À VIVRE ?

S'ajoutent aussi des séminaires nationaux d'une semaine à Vannes, Paris et Val d'Isère pour découvrir des événements internationaux, participer à des conférences et valider une partie des examens devant des jurys composés de membre des syndicats de la profession.

Les étudiants seront aussi en stage long rémunéré à partir de février durant une période de 5 à 6 mois pour faciliter l'intégration professionnelle.



Nicolas VAUTIER

Administrateur général,
association *Fêtes des Remparts*

Responsable de la formation
Professeur principal

MODULE : Connaissance du secteur

« Cet aspect de la formation fait rencontrer les étudiants avec le monde professionnel directement sur le terrain : organisation de visites, d'interventions ponctuelles de professionnels, d'observatoires sur des événements.

Par ailleurs, ma mission est de mener à bien différents projets événementiels, orchestrés par nos groupes d'étudiants sur le territoire : soirée entreprise, participation au marché de Noël, road-show sur différents marchés hebdomadaires...

La pandémie actuelle complique les choses, mais les étudiants et partenaires restent mobilisés et motivés. Mais cela nous permet par exemple de pleinement profiter des disponibilités des organisateurs, gestionnaires de sites, prestataires techniques, etc ...

Ainsi, nos 18 étudiants ont pu bénéficier de l'intégralité du Palais des Congrès de Paris durant une semaine complète afin de rencontrer des professionnels hautement qualifiés (délégué général de l'Unimev, responsable Ile De France de GL Events, responsable de site VI Paris, etc ...)

Les étudiants ont pu réaliser des observatoires, et se rendre ainsi directement sur le Salon d'Automne organisé par Saint-Brieuc Expo Congrès. Nous programmons une prochaine visite du Labo de Dinan, salle de musiques actuelles géré par l'Agglomération, etc...

Ainsi, tous les secteurs sont ciblés : salons, foires, congrès, spectacles, sports... l'ensemble du monde événementiel est étudié. L'objectif est que nos étudiants aient toutes les cartes en main pour se lancer dans l'événementiel " d'après " ».



Salle / Room 351
OME
Regroupement OME NORD

M 351

ROOM 351



Regroupement des étudiants O.M.E. des sites de Dinan et Vannes, à Paris, octobre 2020

NOS FORMATEURS O.M.E.

Chaque formateur professionnel a en charge un module de cours en fonction de sa spécialité et de son ancrage sur le territoire.



Susann FOURRIER

Directrice artistique, agence *Ilago*

MODULE : Marketing de l'image



Nathalie JAHIER

Collaboratrice événementiel, agence *Ilago*

MODULE : Marketing événementiel



Fanny GAUTIER

Consultante Communication et événementiel
GD Consulting

MODULE : Web marketing



Marie-Laure LAINÉ

Formatrice en communication

MODULE : Technique commerciale et management



Sophie SOUPRAYEN

Directrice, société *Expo Ouest*

MODULE : Organisation technique des salons



Faustine VASSE

Directrice de production, association *Bowidel*

MODULE : Management projet culturel
et organisation technique culturel



Philippe FUSCO

Ancien officier sapeur-pompier et référent sécurité
événementielle

MODULE : Sécurité opérationnelle



Fabrice PAYEN

Skipper, association *Team Vent Debout*

MODULE : Management projet sportif et parrain
de la promotion 2020-21



Hussam HINDI

Directeur artistique et chargé d'enseignement Cinéma

MODULE : Management projet culturel



Cécile TALON

Chargée de mission développement durable,
association *Le Collectif des Festivals*

MODULE : Eco-responsabilité des événements



Nathalie TESSIER

Professeur d'économie-gestion

MODULE : Gestion financière des événements



Catherine RIMASSON

Professeur d'anglais

MODULE : Anglais



Sébastien GOURHAND

Professeur d'économie-gestion

MODULE : Juridique événementiel



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

p.20 Photos Surprises !

p.22 L'orgue de la chapelle des Cordeliers

p.25 Monseigneur LESNÉ, des Cordeliers à la Perse

ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DES CORDELIERS

BP 92063
22102 DINAN Cedex

TÉLÉPHONE : 02 96 85 89 00
FAX : 02 96 85 47 17

COURRIELS : anciens@cordeliers.fr
anciens@cordeliers.org

SITES INTERNET : anciens.cordeliers.fr
www.cordeliers.org

PHOTOS SURPRISES!

par Guy BUARD



Madame JUGUE, présidente des A.P.E.L. des Cordeliers, présente, à l'occasion d'une réunion, un album photos qu'elle dit avoir reçu de sa famille. Quelle surprise ! Au premier regard, les responsables de l'école devant qui cet album est feuilleté découvrent une série de photos originales inconnues jusque là. Manifestement, ce sont de vieilles photos des Cordeliers.

Après comparaison avec des cartes postales conservées dans les archives de l'établissement, il est clair que ces photos datent du début du XX^e siècle.

Mais comment cet album, parfaitement conservé, s'est-il retrouvé dans les collections de la famille JUGUE ?

A l'occasion d'un voyage dans la région de Montpellier, la famille se rend à un vide-grenier. Un album de vieilles

photos de l'école dans laquelle les enfants sont inscrits n'est pas passé inaperçu. Il a donc fait le voyage inverse. Retour à Dinan et présentation aux responsables de l'école avec une question : de quand datent ces photos ?

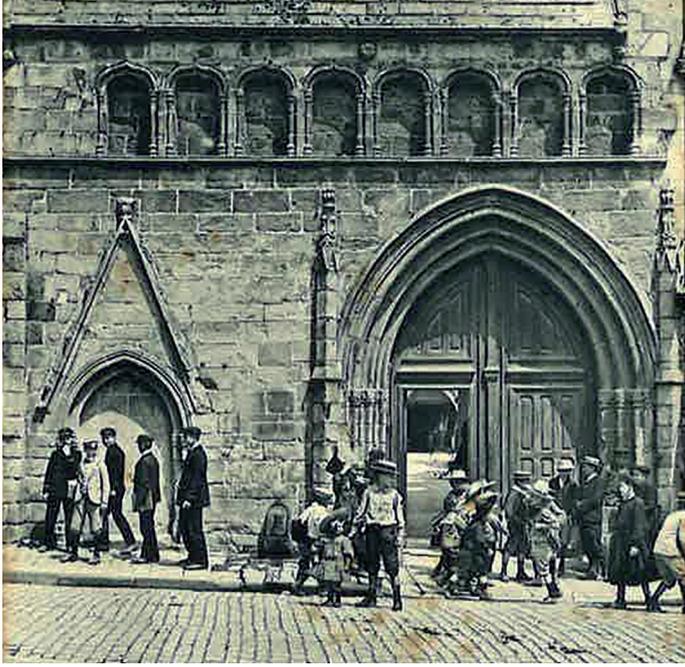
Pour avoir plus de précision sur la date des prises de vue, une recherche est lancée. Un petit livret nous renseigne précisément sur les dates et circonstances. De 1900 à 1906, le Supérieur, l'abbé LE FER de la MOTTE, recueillait dans un document imprimé et distribué à chaque élève les événements et anecdotes marquants de l'année. Voici le texte :

« Cartes postales • 9-11 juin 1906

Pendant trois jours, il a fallu poser, et poser encore pour une nouvelle édition de vingt cartes postales, afin de transmettre ainsi, aux générations futures, l'aspect des Cordeliers en 1905-1906.

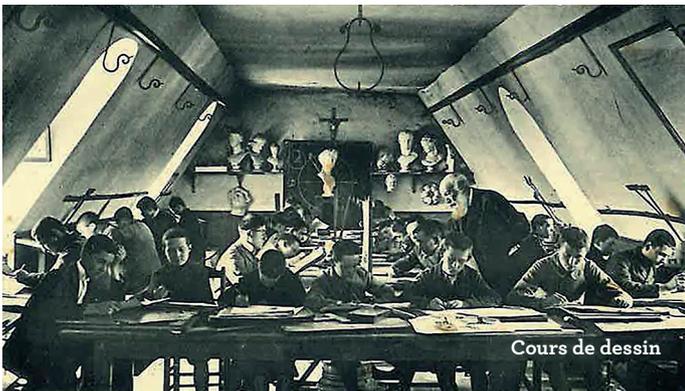
Tout d'abord, deux groupements généraux : Autour du Drapeau et Salut à Duguesclin*. Le premier représente toute l'École réunie, dans la cour des grands, autour du drapeau nouvellement béni. Tous y figurent, depuis les professeurs et les graves philosophes, jusqu'aux petits de l'Enfant-Jésus portant de longs cheveux flottants, comme les anges.*

Le second est le passage de l'École des Cordeliers, sur la place du Champ, devant la statue de FRÉMIET. C'est DUGUESCLIN baisant notre drapeau, sur les plis duquel il aperçoit son Aigle noir.



Quatre vues des Cordeliers ont été prises : Le Portail d'entrée ; l'intérieur de la Chapelle aperçu de la tribune et de la porte principale ; le panorama des Cordeliers (du clocher de Saint-Malo), cette dernière particulièrement réussie.

Puis, six cartes relatives à différents cours : Musique instrumentale, dans le square de la Conciergerie ; Musique vocale, dans la salle des Fêtes ; Agriculture à la Ferme modèle et à la grande vacherie des Bas-Foins ; cours de dessin, où le maître, M. CHARTRIE, ressort très heureusement ; Ajustage et Forge. Cette dernière n'a pu être obtenue qu'au magnésium, et après quatre essais infructueux.



Enfin, cinq cartes de nos sports : Mouvements d'ensemble de gymnastique*, exercices de boxe*, pyramides*, escrime*, match de football*, réunion des équipes de l'A.N.G.C. à la Garaye*.

Une vingtième carte*, ayant trait à un sport obligatoire pour tous, représente le Réfectoire à l'heure d'un repas.

Cette nouvelle collection, tirée en noir, paraîtra bientôt en couleur, sur papier toile et sur papier glacé. Prochainement aussi, elle paraîtra éditée en albums papier similiforme, avec couverture fantaisie, portant une carte de vues multiples. »

Souvenirs de l'année 1905-1906, p. 151 à 153

* L'astérisque marque les photos qui ne figurent pas dans l'album trouvé par Mme JUGUE. Nos lecteurs pourront voir toutes les photos prises ces 9, 10 et 11 juin 1906 sur le site de l'Association, dans la partie Annuaire, Collections, Souvenirs 1906.





L'ORGUE DE LA CHAPELLE DES CORDELIERS

par Dominique BASSET et Loïc MÉTROPE

Autant l'histoire des Cordeliers est connue, autant celle de l'orgue de la chapelle reste un peu mystérieuse. Aussi nous¹ a-t-il paru intéressant de l'écrire avant que les mémoires ne s'effacent.

Nous avons déjà consigné, dans une Etude Pré-alable à sa restauration, l'histoire de l'orgue anglais de l'église Saint-Malo de Dinan à la demande de l'expert de l'Etat. Nous livrons aujourd'hui celle de l'orgue de la chapelle des Cordeliers, en qualité d'anciens élèves.

La chapelle inaugurée en 1904 est due à Monseigneur Eugène Le FER de la MOTTE. L'orgue de cette chapelle inauguré en 1961 est une des œuvres du chanoine Charles MEINSER qui prend la direction de l'Ecole en 1914. Ses premières préoccupations sont les tourments de la Grande Guerre puis les incertitudes liées au rachat de l'Ecole. Mais il semble bien que l'orgue de la chapelle figure en bonne place dans ses projets.

En effet, nous trouvons dès 1939 un échange des courriers dans lesquels le chanoine MEINSER demande à Georges SCHWENKEDEL² de construire un instrument dans la chapelle. Un devis est établi pour 100 000 francs. Il restera lettre morte en raison de difficultés fiscales évoquées par le chanoine MEINSER. Et la guerre viendra encore interrompre ce projet.

L'ORGUE DE 1961

1 • LES TRACTATIONS

L'idée referra surface en janvier 1960 à la lecture d'une annonce dans le n° 19 de la revue « *Eglise qui chante* »³. L'orgue de la chapelle du Sacré-Cœur de Mulhouse est à vendre. Le chanoine MEINSER demande donc quelques renseignements à Auguste KNIBIEHLY, maître de chapelle, et à Max ROETHINGER⁴, le facteur d'orgue qui avait construit cet instrument en 1930.

Auguste KNIBIEHLY lui indique qu'il s'agit d'un orgue de 13 jeux sur 2 claviers et pédalier et que le prix de vente est fixé à 20.000 nouveaux francs. De son côté, Max ROETHINGER établit un devis de remontage à 8.160 nouveaux francs.

Le chanoine MEINSER évoque souvent dans ses courriers les questions et souhaits de ses organistes (les abbés Joseph FOUTEL et Albert GAUTIER, Messieurs Yves LECOMTE et Pierre MEVEL). Il demande également conseil aux chanoines Francis POTIER⁵ et Henri METAYER⁶.

Leurs avis concernent la modification de la composition de l'orgue, chacun exprimant sa sensibilité. Leurs réponses permettront au chanoine MEINSER de demander à



Remise de la décoration de chevalier des Arts et Lettres à Jean-Pierre SWIDERSKI par Loïc MÉTROPE le 29 sept. 2019

Photo: J.-F. FORTCHANTE

Max ROETHINGER ces aménagements et de les faire chiffrer par un devis. Le frère Narcisse JERÔME⁷ sera également sollicité pour examiner l'orgue à Mulhouse, orgue qu'il juge en bon état.

Le chanoine MEINSER essaiera pendant quelques temps de faire baisser le prix d'achat de l'orgue, mais la Paroisse du Sacré-Cœur de Mulhouse s'en tiendra au prix fixé, tout en acceptant de prendre à sa charge les frais de transport de l'orgue de Mulhouse à Strasbourg puis Dinan.

Au mois de juin 1960, le chanoine MEINSER demande donc à Max ROETHINGER un devis définitif comprenant les transformations de la façade de l'orgue, le remplacement de 2 jeux, et l'ajout d'un autre⁸. Il lui demande aussi que les monteurs aient fini pour le 8 septembre. Max ROETHINGER lui répond que cela ne sera pas possible.

Quand le devis définitif de 11.430 nouveaux francs arrive, le chanoine MEINSER s'étonne que certains points en soient majorés par rapport à celui du mois de mai. Max ROETHINGER les explique par des modifications importantes de l'orgue du fait des caractéristiques différentes des tribunes de Mulhouse et des Cordeliers.

Finalement, fin août 1960, le chanoine MEINSER accepte le devis et les conditions de Max ROETHINGER.

L'orgue arrive le 18 juillet 1960 aux ateliers de la maison ROETHINGER à Strasbourg. Il sera réparé et remonté en atelier vers la mi-décembre. Puis, il sera démonté, emballé et expédié pour être livré le 20 janvier 1961 à Dinan.

Le chanoine MEINSER informe Max ROETHINGER qu'il est désireux de faire l'inauguration le 2 février 1961.

2 • LA CONSTRUCTION DE L'ORGUE

Le 23 janvier, soit 3 jours après sa livraison en caisses, le monteur s'aperçoit que les dimensions de la tribune ne correspondent pas à celles fournies par le maître d'ajustage des Cordeliers. Il faut donc envisager que l'orgue soit installé entièrement au milieu de la tribune et masque la rosace.

Fin janvier 1961, le chanoine MEINSER demande à Max ROETHINGER de rajouter une Doublette 2 au Grand-Orgue et de pouvoir faire l'inauguration le 16 mars (jour de la Sainte Bénédicte). Celui-ci lui répond fin février qu'il ne sera pas prêt et demande un délai supplémentaire de quelques semaines.

Au même moment, le chanoine MEINSER commence à organiser l'inauguration en sollicitant le chanoine Francis POTIER pour la bénédiction de l'orgue et Gérard PONDAVEN⁹ pour le concert inaugural. Tous les deux prennent date pour le jeudi 20 avril 1961.

Le programme du concert est le suivant :

- Andrea GABRIELI : *Canzone en Fa*
- Dietrich BUXTEHUDE : *Je ne veux pas m'éloigner de Toi*
(2 versions du choral)
- Jean-Sébastien BACH : *Prélude et Fugue en Ré mineur*
- Giuseppe MECH (transcription Johann Gottfried WALTHER):
Concerto en Si mineur (Allegro - Adagio - Final)
- Michel CORETTE : *A la venue de Noël*
- Jean LANGLAIS : 1^{ère} pièce modale
- Gaston LITAIZE : *Prélude liturgique n° 8*
Prélude liturgique n° 17
- Gérard PONDAVEN : *Scherzo n° 1: Deux pièces modales*
- *Salut du T.-S. Sacrement* par la Chorale de l'Ecole
- J-S BACH (transcription Marcel DUPRÉ): *Sinfonia de la 29^{ème} Cantate*

Le solde de la facture de remontage de l'orgue par Max ROETHINGER est réglé le 10 mai 1961 et celui de l'achat de l'orgue à la Paroisse du Sacré-Cœur de Mulhouse le 20 octobre 1961.

Jusqu'en 1965, l'orgue a été régulièrement entretenu deux fois par an par la maison ROETHINGER puis une seule fois en 1967.

Le vendredi 6 Août 1965, Jean LANGLAIS¹⁰ a joué pour la « Fête des Bruyères ». Loïc MÉTROPE se souvient d'être présent au concert derrière le Maître qui était assisté de Monsieur Yves LECOMTE¹¹.

3 • LE RELEVAGE DE L'ORGUE

Il faudra attendre 1973 pour que Jean-Pierre SWIDERSKI¹² fasse quelques réparations permettant à Loïc MÉTROPE de donner, le 5 mars, un concert autour des pièces d'orgue de l'Ecole française et de l'Ecole d'Allemagne du Nord des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

A nouveau 5 ans se passent sans entretien. Jean-Pierre SWIDERSKI revient donc à l'invitation de Loïc MÉTROPE pour préparer l'orgue en vue du concert du 17 novembre 1978 dont le thème était: « *La fugue pour Orgue du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle* ».

Pendant quelques années, Éric CORNILLEAU¹³ va faire vivre l'orgue en organisant plusieurs manifestations.

Cependant, l'usage liturgique de cet orgue sera remis en cause par des évolutions dans la pastorale et la diminution du nombre de prêtres dans l'Ecole. Les messes hebdomadaires du vendredi à 11 heures vont disparaître et l'orgue ne sera quasiment plus utilisé.

Quelques constats seront établis par diverses personnes dans les années suivantes: la commission des orgues et concerts des Côtes-d'Armor, Jean-Pierre SWIDERSKI reviendra à l'invitation d'Hugo PILLEVESSE, mais ces initiatives resteront sans suites.

4 • LE FUTUR ?

En 2012 puis en 2020, Loïc MÉTROPE rencontre Philippe GERBEL, Directeur de l'Ensemble Scolaire Les Cordeliers. Loïc MÉTROPE évoque l'avenir de l'orgue pour lequel Philippe GERBEL a le projet d'une remise en état. Celui-ci serait « *ravi d'avoir l'avis d'un spécialiste sur l'ampleur du travail* ».

Loïc MÉTROPE lui suggère de prendre contact avec un facteur d'orgue, reconnu pour ce type d'instrument très spécifique, qui établira un devis afin de garantir la pérennité de sa restauration. Cette remise en état devra bien évidemment être liée à la définition d'un projet d'utilisation culturelle et culturelle.

Nous renouerions ainsi avec la beauté des cérémonies que nous avons connues et le plaisir à entendre à nouveau les richesses de la palette sonore de cet orgue.

Nous remercions particulièrement Monsieur Guy BUARD pour tous les précieux documents qu'il a mis à notre disposition et pour ses réponses à nos nombreuses questions; Monsieur Philippe GERBEL pour les rencontres et l'accès à l'orgue de la chapelle; Monsieur Paul CRAIPEAU qui a retrouvé l'annonce de la vente de l'orgue; Monsieur Christian LUTZ pour la collecte des archives de la Métropole de Strasbourg; Monsieur Éric CORNILLEAU pour son témoignage.

Pour connaître plus en détail l'histoire de l'orgue de La Chapelle, rendez vous sur le site internet de l'Association : https://anciens.cordeliers.fr/_anciens_cord_10700.shtm
Menu *La Chapelle*

1 Dominique BASSET a été élève de 1966 à 1976. Souvent assis aux côtés de Monsieur MÉVEL à l'orgue de la chapelle des Cordeliers ou à l'orgue de l'église Saint-Malo de Dinan, il a découvert cet instrument. Il a été Président-fondateur des Estivales d'Orgue de Dinan. Il participe depuis 1980 aux célébrations religieuses en tenant les orgues des églises de Dinan. Loïc MÉTROPE a été élève de 1953 à 1961. Organiste à l'église Saint-Roch de Paris, il a été pendant 25 ans chargé de mission pour les orgues classées Monuments Historiques au Ministère de la Culture. Il a également été Président-fondateur des Amis des Orgues de Dinan.

2 (Jean-)Georges SCHWENKEDEL (17/09/1885 - 03/03/1958) est un facteur d'orgues alsacien qui a marqué le XX^{ème} siècle par sa vision personnelle de l'orgue « *néo-classique* ». Il a été ouvrier de la manufacture d'orgues ROETHINGER. Il s'est mis à son compte en 1924 à Strasbourg. Son fils, Curt (15/05/1914 - 10/1988), lui a succédé en 1957 et l'entreprise a travaillé jusqu'en 1975.

3 Archives de la Bibliothèque du Centre de Formation Sacerdotale du Diocèse de Luçon, aimablement communiquées par Paul CRAIPEAU, diacre permanent du Diocèse.

4 Max-Joseph ROETHINGER (02/11/1897 - 22/03/1981) est le fils d'Edmond-Alexandre (14/04/1886-20/02/1953, fondateur de la Manufacture ROETHINGER de Strasbourg) et prend la suite de son père dans l'entreprise familiale à partir de 1930. Son fils André-Edmond lui succédera jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1968.

5 Francis POTIER est né à Eréac le 17 novembre 1895. Il est élève aux Cordeliers de 1908 à 1914 (le chanoine MEINSER étant professeur) et professeur de 1922 à 1927 (le chanoine MEINSER étant supérieur). Le chanoine POTIER a enseigné la musique sacrée et le chant grégorien au Grand Séminaire de Saint-Brieuc de 1927 à 1942. Le chanoine POTIER est décédé à Saint-Brieuc le 10 novembre 1972.

6 Henri METAYER est né à Illifaut (Côtes d'Armor) le 27 avril 1899 et a été ordonné prêtre le 22 décembre 1923. Commencant très tôt la musique, il deviendra directeur de la Maîtrise

de la Cathédrale de Saint-Brieuc, puis organiste de celle-ci le 10 octobre 1940. Il est décédé à Saint-Brieuc le 16 avril 1994.

7 Le frère Narcisse JÉRÔME est né le 21 décembre 1919 à Phalsbourg (Moselle). Il a prononcé ses vœux définitifs à l'ordre des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu à Dinan et y a séjourné de 1943 à 1946, puis de 1972 à 1975. Le frère Narcisse JÉRÔME était organiste. Il est décédé le 19 janvier 1998 à Marseille (Bouches-du-Rhône).

8 Remplacement de la Voix Céleste 8 par un Hautbois 8 au Récit, de la Dolce 8 par un Plein-Jeu 5 rangs au Grand-Orgue, et ajout d'une Tierce 1 3/5 au Récit.

9 Gérard PONDAVEN est un compositeur né à Brest (29) le 26 septembre 1912. Il a été organiste de la Cathédrale de Quimper. Il est décédé le 26 juin 1968 à Quimper.

10 Jean LANGLAIS est un organiste et compositeur de musique. Né à La Fontenelle (35) le 15 février 1907 et décédé le 8 mai 1991 à Paris, il a été principalement titulaire de l'orgue de l'église Sainte-Clotilde de Paris. Une rue de La Richardais (35), où il possédait une maison de vacances, porte son nom. Madame Marie-Louise JACQUET-LANGLAIS, son épouse, confirme à Loïc MÉTROPE ce concert du 6 août 1965.

11 Yves LECOMTE (né à Rennes en 1905 - décédé à Dinan en 1991) professeur de musique de 1939 à 1970. Il a également été l'organiste de la Basilique Saint-Sauveur de Dinan.

12 Jean-Pierre SWIDERSKI est un facteur d'orgues parisien dont les qualités d'harmoniste sont particulièrement reconnues. A cette période, il venait de restaurer les orgues de la cathédrale de Saint-Flour et de la collégiale de Saint-Bertrand-de-Comminges.

13 Éric CORNILLEAU a été élève des Cordeliers de 1960 à 1974 et professeur de musique aux Cordeliers de 1975 à 1991.



MONSEIGNEUR LESNÉ, DES CORDELIERS À LA PERSE

Logiquement, cette rubrique aurait dû être intitulée *Le courrier des lecteurs*. Est-ce l'effet du confinement ou le long délai depuis la publication du N° 5 de Nouvelles des Cordeliers ? Toujours est-il que nos lecteurs ne se sont pas précipités à la Poste pour envoyer leurs missives, ou ne se sont pas assis devant leur micro-ordinateur pour rédiger de petits courriels. Ah, si ! Nous avons reçu des demandes pour connaître le code d'accès à l'annuaire et nous avons vu passer des règlements de cotisations maintenant que le RIB de l'Association est indiqué sur la page du choix du mode de paiement.

Nous profitons de ce numéro qui parviendra aux abonnés juste avant Noël pour rappeler que les nouvelles des Anciens sont toujours les bienvenues à l'Association. Nous continuons à rassembler les anecdotes des Anciens qui se sentent l'âme de « *raconteurs de souvenirs* ». Nous espérons compléter encore les récits qui nous sont déjà parvenus.

A la lecture des Bulletins de l'Association du début du siècle dernier, il nous a paru intéressant de transmettre à nos lecteurs les courriers reçus en 1910 annonçant la mort d'un évêque dont le dévouement a été le fil conducteur de

sa vie. Vous retrouverez la nécrologie de Mgr LESNÉ à la fin de cet article.

DES CORDELIERS À LA PERSE

En février 1910, le secrétaire de l'Association des Anciens élèves, est informé par l'évêque de Saint-Brieuc, du décès d'un ancien élève : Monseigneur François LESNÉ, Délégué Apostolique pour la Perse. C'est une lettre du Secrétaire général de la Congrégation des Lazaristes qui annonce la triste nouvelle.

Comme cela se pratiquait à l'annonce des décès d'Anciens élèves, une notice nécrologique est rédigée par le secrétaire de l'Association, l'abbé Pierre LECLERC, et paraît dans le bulletin de l'Association de 1910. Pour cet éminent missionnaire une documentation assez importante a été rassemblée.

Sa vie est retracée et des lettres sont reproduites : certaines de Monseigneur LESNÉ lui-même. Elles donnent une idée du contexte difficile dans lequel il exerçait sa mission en Perse. Son passage aux Cordeliers, à partir de 1863, et sa formation chez les pères de la Mission, les Lazaristes, montrent une personnalité remarquable.

Voici les passages les plus représentatifs de la nécrologie du Père François LESNÉ.

« Monseigneur LESNÉ est né à Maroué, le 10 août 1846. On peut dire que c'est fortuitement qu'il est venu au monde sur le territoire de cette paroisse. Ses parents étaient paroissiens de Plestan où ils possédaient un moulin, que faisait mouvoir le courant d'une petite rivière. Dans un hiver humide et pluvieux, leur maison d'habitation vint à tomber, et ils furent obligés, en attendant qu'elle fût relevée, d'aller se réfugier momentanément dans un logement situé sur la rive opposée, où commençait le territoire de Maroué. En sorte que, à la naissance de l'enfant, il devait être baptisé dans l'église de cette dernière paroisse. [...]

Sa mère qui était une sainte femme, veilla avec une particulière tendresse sur le nouvel enfant que la Providence lui donnait. Malheureusement elle devait lui être ravie trop tôt, et sa mort fut pour lui et pour toute la famille une grande douleur et une perte irréparable. Mais, du haut du ciel où sa vie laborieuse et ses vertus l'avaient introduite, elle veilla sur les siens et spécialement sur l'enfant dont elle avait prédit, par une sorte de vue prophétique, qu'il ne serait pas simplement prêtre, mais qu'il deviendrait évêque.

Le jeune François grandissait et voyait ses forces physiques se développer. Il annonçait aussi les meilleures dispositions ; il avait un goût marqué pour le Catéchisme et l'étude de notre Sainte Religion. Il ne manquait jamais aux réunions faites à l'église paroissiale et prenait une attention très soutenue aux explications données par le prêtre catéchiste. Chez lui, la piété marchait de pair avec le désir de s'instruire des vérités religieuses. Aussi se prépara-t-il avec un grand soin à sa première communion.

Nul doute que, en descendant dans son cœur, le Dieu de l'Eucharistie n'y déposât des grâces de choix. Elles ne restèrent point infructueuses, et le jeune François se fit remarquer, à partir de ce moment, par un redoublement de foi, de piété et d'exactitude à tous ses devoirs.

À son grand déplaisir, il ne lui fut pas donné de fréquenter longtemps l'école. Pendant que son père s'occupait de la marche du moulin, il fut obligé de s'adonner, sitôt que ses forces le lui permirent, aux rudes travaux des champs.

Toutefois, au milieu de ses occupations matérielles,

il nourrissait intérieurement le secret projet d'étudier et de devenir prêtre, suivant la prédiction de sa vénérable mère. Plusieurs fois il s'en ouvrit à son père, qui, après bien des refus, finit par accéder à ses désirs.

Il avait près de vingt ans, quand il alla frapper à la porte du Collège de Lamballe fort bien tenu et qui a fourni aux Cordeliers bon nombre d'élèves. Il y passa quelques années durant lesquelles il s'appliqua de son mieux à l'étude du français et du latin, puis se rendit au Petit-Séminaire de Dinan qui jouissait d'un grand renom, sous l'habile direction de Monsieur DAGORNE.

Il arrivait en troisième dans le nouvel asile où il puisa largement, au contact de Maîtres distingués, la science et la piété. Grâce à sa ténacité au travail, bien que n'étant pas doué de facultés brillantes, il tint un rang honorable dans sa classe et fit un cours solide. En même temps, il gagnait par sa simplicité, par sa franchise et son bon caractère, l'estime et l'affection de ses camarades.

Trois ans s'écoulèrent ainsi dans la vieille maison des Cordeliers. Puis vint pour lui le moment de se fixer dans sa vocation.

Depuis quelques temps, il se sentait appelé à l'exercice de l'apostolat dans les missions lointaines. Afin de s'y bien préparer il se présenta chez les Pères Lazaristes*, rue de Sèvres, à Paris. Bon accueil fut fait à ce jeune homme de haute taille, de forte constitution, d'une santé vigoureuse et d'une volonté énergique. Sa préparation s'accomplit, au milieu des saintes occupations du noviciat, dans le silence, le recueillement, l'étude et la prière, ainsi que par l'initiation aux vertus qui font le fervent religieux et l'intrépide missionnaire.

Presque au lendemain de son ordination sacerdotale, il s'embarqua à Marseille pour la Perse où l'envoyait la volonté de ses supérieurs pour travailler à l'évangélisation des infidèles.

Il s'adonna de tout son cœur aux travaux fatigants de l'apostolat et produisit un bien considérable. Sa prudence, sa sagesse, son rare bon sens, son grand tact, son habileté à dénouer les difficultés les plus tenaces, et ses qualités administratives attirèrent bientôt sur lui les regards de son évêque, qui en fit son confident et son bras droit. Il se reposait

en grande partie sur le R. P. LESNÉ des soins de l'administration. Aussi rien d'étonnant qu'à Rome, où ses importants services étaient connus et appréciés, on ne songeât à lui confier, à la mort de son évêque, la direction de la Mission.

Le R. P. LESNÉ, par humilité sans doute, fit valoir ses raisons, et la redoutable charge de l'épiscopat fut, pour quelques années, écartée de ses épaules. Je dis pour quelques années, car un bref Pontifical** du 15 Mai 1896 venait lui apprendre qu'il était nommé Archevêque de Philippoli et Délégué apostolique pour la Perse. Cette fois, il n'avait pas été consulté, et il comprit qu'il n'avait qu'à s'incliner devant la volonté expresse du Souverain Pontife.

Il revint en France pour la cérémonie de son sacre. Ce fut, dans l'église-mère des Lazaristes, à Paris, qu'il reçut la consécration épiscopale des mains de son Eminence le Cardinal RICHARD, Archevêque de Paris, sous les yeux d'une assistance imposante et de Son Excellence Monseigneur Nazare OGA, ambassadeur de Perse auprès du gouvernement français. La présence de ce diplomate était une marque de la haute estime dans laquelle le Schah tenait le nouvel évêque.

Depuis son départ pour les contrées lointaines, on le revit rarement en Bretagne, qu'il aimait cependant d'une affection profonde. Dans l'espace de trente-cinq ans, il y apparut deux fois seulement.

La première visite qu'il fit, au pays natal, fut occasionnée par sa première grand-messe qu'il chanta, en l'année 1874, avec un indicible bonheur dans l'église de Plestan. Sa seconde visite eut lieu peu de temps après son sacre. Ce fut le dimanche 26 juillet 1896, qu'il fut reçu solennellement à Plestan où il avait fait sa première communion, et où s'étaient écoulées son enfance et la majeure partie de sa jeunesse.

La troisième visite, et ce fut la dernière, se produisit vers 1901 ou 1902.

Nous ne reverrons plus Mgr LESNÉ dans sa chair mortelle. Elle a été confiée au sol persan où elle restera jusqu'au grand jour de la résurrection générale. »

Le R. P. LESNÉ résidait dans la ville d'Ourmiah (aujourd'hui Rezaiyeh), au nord-ouest de la Perse. Deux

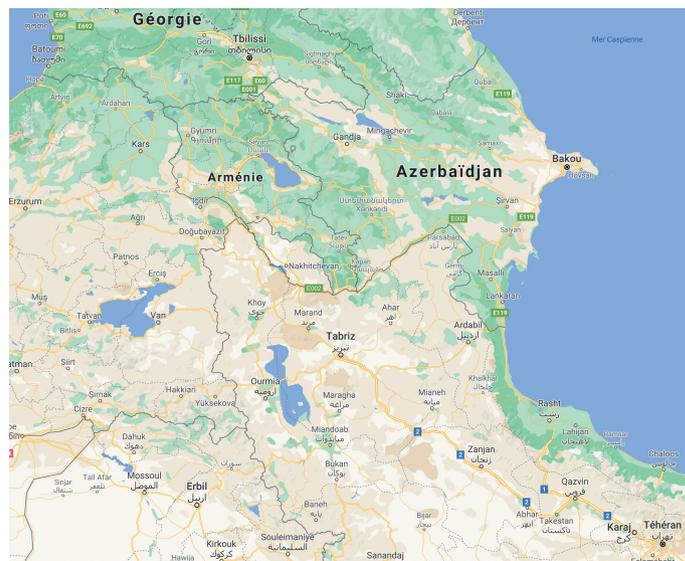
fléaux menaçaient la mission : les intempéries provoquant de graves inondations et les voisins Turcs et Kurdes décidés à faire des incursions en territoire perse.

LETTRE DE MONSEIGNEUR LESNÉ À SES SUPÉRIEURS

Extrait d'une lettre adressée à ses supérieurs par Monseigneur LESNÉ depuis sa résidence d'Ourmiah en 1897 :

« Ici, nous ne sommes pas très rassurés. Le fils du cheikh Oubéidoullah qui dévasta nos contrées à la fin des années 1880, menace de quitter la Turquie pour faire comme son père une descente en Perse, afin de piller et de massacrer les chrétiens de nos contrées ; on dit qu'il se prépare.

Des amis catholiques montagnards les ont avertis d'être sur leurs gardes. Nous en avons donné connaissance aux gens du gouvernement qui n'ont pas trop l'air d'y croire. Enfin, à la garde de Dieu ! Après avoir fait notre devoir, nous nous remettons entre les mains de sa Divine Providence.



Jusqu'à présent, le temps a été favorable; s'il continue, les récoltes seront au moins assez bonnes, et nous n'aurons pas la misère aussi grande que l'hiver passé; on s'en ressent encore.

Seulement, ce qu'il y a d'inquiétant, c'est l'augmentation du lac d'Ourmiah, qui depuis cinq ans, gagne sans cesse sur les plaines d'Ourmiah, de Salmas et de Narajo, ainsi que sur celle de Souldouse.

Des villages qui étaient à une assez grande distance de ce lac, sont envahis par l'eau : les prairies, les champs, les jardins disparaissent sous l'eau les uns après les autres.

Des plaines, éloignées du lac de sept à huit heures, sont devenues de véritables marécages, par suite de l'eau abondante qui sort de terre dans des lieux où l'on n'avait jamais vu de sources. Des villages qui, autrefois, étaient obligés de creuser assez profond pour se procurer l'eau nécessaire aux usages domestiques, voient les maisons, les écuries et les cours se remplir de nappes d'eau, puis les constructions s'enfoncer, peu à peu dans le sol et s'effondrer.

C'est ainsi qu'un des plus beaux villages de la plaine de Salmas, nommé Aftouan, près de Khossova, disparaît de jour en jour sans que les habitants puissent y remédier.

Ce phénomène est inexplicable, et les plus anciens n'ont jamais entendu dire que, dans les temps les plus reculés, une pareille chose soit arrivée.

Si cela continue, ces belles contrées de la Perse, qui sont les plus fertiles, deviendront sous peu une véritable mer, comme la mer Caspienne. »

Sur ces entrefaites, il fit une visite au Schah auquel il était chargé de remettre une lettre de Sa Sainteté Léon XIII. Il en publia le récit suivant dans une lettre partie de Téhéran le 15 juillet 1897.

« Je suis venu à Téhéran pour faire ma visite au Schah. Arrivé ici le 2 courant, je me présentai, le 4, chez M. le Comte D'ARLOT, chargé d'affaires de la légation de France. Je le priai de demander à Sa Majesté une audience, en lui faisant connaître que j'étais chargé de lui remettre une lettre du Saint-Père.

Afin de hâter l'obtention de cette audience, je fis intervenir le Docteur THOLOZAN, médecin français, très considéré de Sa Majesté. Trois jours après, je fus prévenu par M. D'ARLOT que l'audience était accordée pour le lendemain, jeudi 8 juillet, à dix heures du matin.

Le Schah se trouvait dans l'une de ses maisons de campagne. C'est là qu'il avait décidé de me recevoir. Je m'y rendis donc pour l'heure indiquée, accompagné de M. le Comte D'ARLOT, de M. DE RETEL, drogman de la légation de France, et du R. P. DILLANGE.

Sa Majesté nous reçut dans son jardin, en grande pompe, avec le cérémonial accoutumé pour les audiences de ce genre. L'entrevue dura de dix minutes à un quart d'heure.

Le Schah se montra bienveillant et surtout très flatté de la lettre de Sa Sainteté que je devais lui remettre. En la lui présentant, je lui fis remarquer que le cadeau du Saint-Père serait apporté à Sa Majesté par un envoyé extraordinaire. Il s'en montra également très touché.

Puis, il s'informa de la santé du Saint-Père, et après avoir entendu ma réponse que, malgré son grand âge, Sa Sainteté jouissait d'une santé parfaite, il me dit : « Assurez le Saint-Père que les Catholiques seront toujours bien vus et bien traités dans mon royaume. »

Comme il continuait à s'informer de l'état de notre mission et des Catholiques, j'en profitai pour recommander à sa bienveillance une de nos chrétientés injustement tracassée. Il me promit qu'il donnerait des ordres pour que cette chrétienté fût traitée avec justice. Alors nous nous retirâmes avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Le jour suivant, j'ai appris par un de ceux qui approchent de très près Sa Majesté le Schah, qu'il avait été enchanté de cette visite. Puisse-t-elle nous faciliter l'accomplissement de notre charge !

Sa Majesté m'a fait l'effet d'un homme désireux de voir la justice pratiquée à l'égard de tous ses sujets. Ses traits sont ceux d'un homme qui est sous l'empire de la crainte et de la souffrance. On dit, en effet, que, depuis la mort tragique de son père, il craint toujours qu'on l'assassine. »

Grâce à cette visite et à la protection du Schah, la mission de Perse jouit quelques années d'une tranquillité et d'une paix relatives, durant lesquelles elle fit des progrès sensibles. A signaler surtout le développement marqué d'une maison d'éducation établie à Téhéran, qui comptait 90 garçons externes et internes, et qui aurait compté bien davantage sans l'insuffisance des logements et ressources matérielles.

Mais dès 1907, la famine et la guerre surviennent avec toutes leurs horreurs au point que le Père LESNÉ lance un appel auprès de l'évêque de Saint-Brieuc pour lui demander les secours dont la Mission avait cruellement besoin :

« Après trois années consécutives d'une affreuse famine, la moisson s'annonçait assez bonne et faisait espérer sinon la fin de la famine, du moins une grande amélioration, lorsqu'au moment de la moisson, la guerre avec tous les maux qui l'accompagnent, est venue désoler et ravager le pays d'Ourmiah.

Les pillards Kurdes s'étaient révoltés et le gouvernement persan avait envoyé contre eux l'armée pour les faire rentrer dans l'ordre et arrêter leur brigandage. Mais quel n'est pas l'étonnement général, lorsqu'on a vu les soldats de l'armée turque, unis aux Kurdes révoltés, mettre en fuite l'armée persane, se jeter sur les villages voisins de la frontière turque, en faire le sac, massacrer sans distinction grands et petits, hommes, femmes et enfants.

Alors, la panique à son comble, il s'est produit un saut qui peut général. Nos pauvres chrétiens ont pris la fuite dans toutes les directions, abandonnant tout à la rapacité des envahisseurs, pour sauver leur vie; puis, par toutes les routes ou sentiers, se sont dirigés sur la ville d'Ourmiah, espérant y trouver une sauvegarde pour leur vie et tous les secours que leur dénuement réclamait.

Ils y sont arrivés par groupes, à demi-nus, exténués et mourant de faim. Les cours de la Mission et de nos sœurs n'ont pas tardé à se remplir de ces malheureux dénués de tout, demandant du pain à cor et à cri. C'est bien, je crois, le cas de dire que ventre affamé n'a pas d'oreille; c'était un brouhaha incroyable de voix, de pleurs et de gémissements qui n'a pas cessé depuis, ni le jour ni la nuit.

Déjà épuisés par trois années de famine, nous ne savions plus que faire. Nous ne pouvions cependant repousser ces affamés sans leur distribuer un premier secours, et nous leur faisons distribuer le pain qui reste et les renvoyons chez le consul russe de notre ville qui en avait déjà reçu un certain nombre dans son parc et qui veut bien encore se charger de ceux-ci pour le moment.

À peine ces premiers groupes nous avaient-ils quittés que d'autres arrivent plus nombreux et aussi plus

déguepillés et, sans plus de cérémonie, s'installent dans nos cours; les hommes et les garçons chez nous, les femmes et les filles, ainsi que les petits enfants chez les sœurs. Nous avons dû les garder, Dieu sait jusqu'à quand, puis établir une distribution de pain deux fois par jour.

Déjà épuisés, nous comptons plutôt sur la Providence que sur nos propres ressources ; nous prenons à crédit tout ce qu'on voudra bien nous avancer. Cependant cela ne peut durer longtemps, si des secours d'Europe ne nous arrivent pas.

J'ai écrit et j'écris un peu partout, même par vous, à mes compatriotes, les priant comme tous les autres de vouloir bien jeter un regard de pitié sur tant d'affamés et, considérant combien ils souffrent, de bien vouloir nous adresser leurs oboles pour les secourir. »

L'année suivante, le R.P. LESNÉ adresse un nouvel appel aux dons de manière encore plus pressante car la situation des populations de la région d'Ourmiah s'était encore dégradée.

L'annonce du décès de Monseigneur LESNÉ, en février 1910, surpris tous les gens qui connaissaient sa robuste constitution d'autant plus qu'aucune indication ne précisait la cause de sa mort.

On retiendra de ce récit que, en plus d'un siècle, bien des choses ont changé. Mais deux situations méritent d'être soulignées : en 110 ans le lac d'Ourmiah est pratiquement asséché et les conflits continuent, avec des enjeux différents, à déstabiliser les populations du Moyen-Orient.

* : La Congrégation de la Mission est officiellement appelée *Congregatio Missionis* (C.M.). Aussi appelé " *lazaristes* ", pour avoir eu son origine dans le Prieuré de Saint-Lazare à Paris.

Ils sont également reconnus comme " *Vincentians* " dans les pays anglophones, en Espagne comme " *Paules* " et en Amérique Latine comme " *Vincentinos* ". La Communauté dont avait rêvé Saint-Vincent de Paul était une réalité pleine de vie quand il mourut en 1660. Entre 1625 et 1654, il y eut 26 fondations, 19 en France, 4 en Italie, 2 en Barbarie et 1 en Pologne.

** : Un "bref Pontifical" désigne une courte lettre officielle du pape.

NÉCROLOGIE DE MGR LESNÉ

Dans le récit fait par le secrétaire de l'Association, celui-ci précise que les circonstances de la mort de Mgr LESNÉ ne lui ont pas été rapportée. Après quelques recherches sur Internet pour retrouver un récit du décès de cet ancien élève, nous avons réussi à dénicher, dans les Annales de la Congrégation de la Mission, le passage qui correspond à la nécrologie rédigée par les Lazaristes après le décès de Mgr LESNÉ. En voici le contenu.

« Mgr LESNÉ, qui, depuis de longues années, était à la tête de notre mission de Perse, s'est éteint pieusement, usé par les travaux et la maladie. On lit dans les Missions catholiques (18 mars 1910), la notice nécrologique suivante :

Mgr François LESNÉ,

Lazariste, archevêque titulaire de Philippopoli, délégué apostolique pour la Perse et administrateur du diocèse latin d'Ispahan.

Le 11 février 1910, Mgr François LESNÉ est décédé à Ourmiah, principal centre catholique de la Perse.

Mgr LESNÉ était né en 1846, à Maroué (diocèse de Saint-Brieuc). Il était entré dans la Congrégation des Lazaristes en 1868 et avait été envoyé, en 1874, à la mission de Perse, où il n'avait cessé de séjourner, sauf quelques passages retours en France.

En 1896, le Souverain Pontife le nomma archevêque titulaire de Philippopoli et lui confia la délégation apostolique de la Perse. Ses relations avec le pouvoir civil furent toujours parfaites, et le shah Nasser-ed-din notamment lui témoigna toujours d'une façon particulière sa haute bienveillance. Au moment où le regretté défunt fut placé à la tête de la Mission, les seules grandes résidences étaient Ourmiah, Kosrowa (1841) et Téhéran (1862).

Par son initiative prudente et soutenue, les missionnaires s'établirent à Tauris en 1900; ils y ont ouvert une école et fait venir, en 1904, les Filles de la Charité, qui y dirigent

un orphelinat et une école, et préparent un dispensaire et un hôpital. En 1904, la Mission reprenait possession d'Ispahan, où un groupe important de catholiques réside au faubourg de Djoulfa et où, grâce au zèle apostolique de Missionnaires, secondés par les Sœurs de la Charité, se dessine un mouvement de conversion très consolant.

Mgr LESNÉ est mort épuisé par les fatigues et les soucis de sa longue carrière apostolique, au cours de laquelle il eut la douleur de voir ses chrétiens souvent ruinés et décimés par la guerre ou la famine. Il s'est éteint pieusement, après avoir réclamé les sacrements et prévu, avec un calme et un soin remarquables, ce qui importait à la direction de la Mission après sa mort. »

Annales de la Congrégation de la Mission, Volume 75, 1910, p. 398 et 399.



RÉSULTATS BAC, BTS, BEP_a & CAP_a

Bac ES1

Lucas ABILY
Eva AUBEAU
Fanny BARADAT
Victor BICHE (AB)
Valentine BOIXIERE
Maëllanne CARRÉ
Baptiste CHEVRETTE (TB)
Enora CHOPIER
Zoé CORVAISIER (B)
Killian COURCIER
Lola CRESPEL (TB)
Titouan DEGAND (B)
Jeanne DELAROCHEAULION (AB)
Clémence ESPIVENT De La VILLEBOISN
Anaïs FOURNEL(AB)
Théo HOURDIN (B)
Chloë LECARDONNEL

Margaux LÉON (TB)
Tiliane LEROY
Clément MADRE (B)
Morgane MASSON
Juliette MORIN
Rose MORIN (TB)
Thibault MOUNIER (AB)
Léa PETITPAS (AB)
Elise POULARD
Vincent TANNÉ
Augustin WACONGNE

Bac ES2

Léna BALAN (B)
Sarannah BERNARD
Yann-Léo BERTHOU (TB)
Adeline BEUNET (AB)
Clara BOUCHARD

Jules CHEMIN
Azénor COMBOT (B)
Mathéo CORBET
Solène COSTA LUCAS (B)
Flavie FAGUET (TB)
Simon FEILLEL
Léana FOSSANI
Laurie FRAVAL (B)
Barbara HAQUIN (AB)
Inès JOUBERT Des OUCHES (AB)
Maëva LE LIARD-HENRY
Gersende LE RENARD-MAUREL
Léo LUCAS (AB)
Malo LUCAS-POUSSIER
Juliette MAILLARD (AB)
Tomas OLIVIER (AB)
Jeanne PELHATE (B)
Maëva SORGNIARD (AB)
Romane TANGUY (B)

Camille VALLADE (AB)
Charline VILLARD-BOUCH
Léa VILLALON (B)

Bac L

Paul BARRIÈRE (B)
Sophie BAUDART
Lucie CARTON (B)
Calista CHOTARD
Julie DERAÏN (AB)
Clara DEROUET
Laura DESLANDES (AB)
Mathilde DURDOS
Joséphine FERTÉ (TB)
Coralie GRACIA (AB)
Rose GREMILLET (AB)
Axelle GUILLARD (B)
Grégoire GUYOT (AB)
Thomas HOULLIER (TB)
Marine KERSUZAN
Loïs LALLEMAND (B)
Clémence LAMANDAIS-LOUAZEL (AB)
Perrine LECLERC (AB)
Zoé LEMONNIER
Gaspar LETHUILLIER
Pauline MABIRE (AB)
Rose MEHOUS (TB)
Ambre MOUSQUEY (B)
Malorie NGANDO-NSANGUE (B)
Maiwenn POTDEVIN (B)
Marion SAMPEUR (AB)
Rokia ZAITOUT

Bac S1

Adrien AUDURIER (B)
Clémence BERNIER (B)
Hugo BIZETTE (B)
Anne-Catherine COBIGO
Armandine COLLEU
Anne-France COURTOIS
Thomas DIACONU (B)
Mattéo DUCLOS (TB)
Hugues EXPOSITO (B)
Emma L'HERMITTE (AB)
Nils LACHIVER
Thomas LACHIVER (TB)
Younès LAMRANI-ALAOUI (AB)
Lou LAMY-LE GUERN
Gatien LE ROUSSEAU (B)
Maxence LEFORESTIER (B)
Anatole LEFRANC (AB)
Ambre LEMONNIER
Sixtine LOSCO (TB)
Blanche MALÉCOT (TB)
Mailis MAUGARD (TB)
Pauline MONTASSIER (AB)
Lola OUDART (AB)
Nathan REVEL
Arthur SIMEON (AB)

Bac S2

Chloé ADAM
Léa BARBANÇON (AB)
Oscar BEDEL (B)
Florian BESNARD (AB)
Morgane BOUQUET (B)

Christopher CHISESE
Enora CONFORTI
Marie COSTENTIN (AB)
Lucien D'ENQUIN (AB)
Candice FÉRET (AB)
Julene FLORIAN RUIZ (B)
Simon FONDAÏN
Jules GUESDON
Léa HAMONIAUX (AB)
Inès LE DROGOFF (AB)
Jade LE FORBAN (B)
Louann LECHEVALIER
Mona MÉNEC (B)
Mareva PETITPAS
Baptiste RAPINEL (AB)
Briac SAMSON TESSIER (AB)
Ogier SEROT (B)

Bac S3

Louis-Marie ALEIN (AB)
Inès AUBRÉE (AB)
Paulin AUDY (AB)
Marie BOUREL (TB)
Louis CAVIGNEAUX (AB)
Simon CLAVIER (B)
Noaïm DI MEO (TB)
Jérémy HACKPIL (TB)
Marion HARDOUIN
Manon HERNOT
Naomie HERVOIR-DUZAN
Titouan HOUBART
Corentin HUGUET (TB)
Louisa JDAINI-LE HÔ
Fanny JUGUE (AB)
Gabin LAUMONDAIS AGAÏSSE (TB)

Coline MAINET (AB)
Anaëlle MAREC (AB)
Anouk MARTIN (TB)
Hermine MOREL (AB)
Melchior PONSON (TB)
Coline QUEMERAIS (B)
Gaëllann SCHWOERER (AB)
Tanguy SCHWOERER
Alexis TIGER (B)

Bac STMG1

Arthur BAUGARD (AB)
Elise BERAUD (AB)
Chloé BRIAND
Marine DAVY (B)
Julie DÉJOUÉ (B)
Antoine DEVAUD (AB)
Lisa GAUDIN (AB)
Nathan GODET (B)
Axel GUINDÉ (B)
Zoé GUIVARCH (B)
Alexandre HARDOUIN (B)
Romain JOUBIN (AB)
Manon LANNUZEL
Damien LAUDIC (TB)
Allan LE CAM (AB)
Maureen LEBRETON (B)
Célia LEBRUN (B)
Alexandre LUCAS (AB)
Kaëlig MANAC'H (TB)
Johane MARTIN (AB)
Mickaël MAZEAU
Ethan VITRY

Bac STMG2

Capucine BAUGARD (B)
Apoline BIZEUL (AB)
Clothilde BOSETTI (AB)
Mathias BRASSET
Geoffrey BRETONNIÈRE
Victoria DELAMOTTE
Claire DESTRUHAUT (AB)
Valentine DUBOIS (AB)
Léna GORET (AB)
Loïc HORNEBECK (TB)
Manon LAINÉ (B)
Arthur LANDRIN (B)
Kylian LEMOINE (AB)
Océane LEMOINE
Laurine LHOTELIER
Marin MERPAULT (B)
Enzo MICHEL (AB)
Mario MOUNIER (AB)
Faustine NICOLAS
Damien RAMAROSON (B)
Mathis STASSEN-ISMAILI (AB)
Océane TAFFIN
Nina THÉBAULT (TB)
Kessy TOULLIC (AB)

Bac Pro S.A.P.A.T.

Maëva DUFFROS
Gwendoline FICHE
Coraline FICHTER-MORGANTI
Océane GENDRON
Gwladys JASIAK
Inès JENOUVRIER

Aamélie JOSSET
Danaé LERIBAUT
Océane LOSIO
Gwendola MENGUY
Alizée MEUDAL
Océane PAITRY
Céline RICHARD

C.A.P.a. S.A.P.V.E.R.

Victoria D'ALLONGEVILLE (AB)
Manon DALE (AB)
Mélissa DERRIEN (B)
Amélie FROMONT (AB)
Sabine LE GALL (B)
Alexandre MOREL (AB)

B.E.P.a. S.A.P.

Romain ALINQUANT
Maïmouna BAH
Alison BERTIN
Coralie CHAPON
Manoé DELACROIX
Léa FOUQUERAY
Hugo JUIGNET
Auriane PERETOU
Salomé SABLÉ

B.T.S. Communication

Noémie BENARD
Justine BERTHELOT
Manon BERTRAND
Manon BLAISON
Callie BOURHIS

Amandine BRÉARD
Chloé BRIENT
Thomas CARVENNEC
Jeanne CHAMPIAU
Léo CHOLLET
Laura CORBEL
Eloïse CROCC
Lucas DA HORTA
Marine DANRÉE
Margot DUFLOT
Marie EBERHARD
Amélie GEFFROY
Zélie JOUAN
Yaëlle KERDEVEZ
Chloé LALLÉE
Louis LE BARS
Solenn LE BOUDEC
Lucie LE BOUTER
Jeanne LE MAIRE
Lauriane LEGRAND
Norah LEGRAND
Dorian MANSEAU
Salomé MARÉCHAL
Léa MARIAGE
Adèle MARIE
Typhaine MOUNIER
Wendy MURY
Aurélia PICOT
Maxime RIOU
Ophélie ROUX
Pauline RUCAY
Pauline VERSCHELDE
Arthur VIGNAU

B.T.S. N.D.R.C.

Jules BONHOMME
Andgélina BREHINIER
Baptiste CHATELAIS
Anaïs COCHÉ
Gaëdic'h CRON
Alizée DORÉ
Théo DURAND
Léa GAREL
Lucille GUENERAIS
Evan HERVÉ
Théo HERVÉ
Colas HOUZÉ
Enora LAINÉ
Eva LANTIDOR
Antoine LE CERF
Gurvan LE MEVEL
Floriane LECORRE
Elise LEFRAIS
Guillaume LEMAITRE
Miléna LUCE
Corentin MERDRIGNAC
Enzo PASTUREL
Gwendoline PAWTOWSKI
Clémence POSNIC
Alizéa REBOUR
Mathilde ROBERT
Octave SAMSON
Jules THEIS
Estelle TROISDENIERS
Julien WAISSE



RÉSULTATS DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

D.N.B.

Maxence ABRIC-SEGARRA (AB)

Louanne ADAM (TB)

Nolan ANDRIEU (TB)

Ewen AUVRET (B)

Mourad AYME (AB)

Ewen BAFFREAU (B)

Valentin BASLÉ-FOLLIOT (B)

Arthur BASSET (AB)

Jade BAUX (TB)

Madeleine BERNARD (TB)

Mathys BERNARD

Pierre BERNIER (TB)

Malo BERTHELOT (B)

Clarisse BERTHIER (TB)

Evariste BERTIN (TB)

Théo BESNARD

Suzon BESREST (TB)

Romane BIDAN (TB)

Carla BLANCHARD

Alice BLANCHET (TB)

Sacha BLUMBERGS (B)

Léo BODIN (B)

Hélène BODRAIS (TB)

Emma BOURCIN (B)

Antoine BOURDÉ (AB)

Pierre BOUREL (TB)

Auria BOUVIER (B)

Jeanne BRESSOUD (AB)

Louise BRESSOUD (AB)

Sacha BUHS (TB)

Maël BUSSON (TB)

Thomas CADIOU

Kyriann CAMUS (B)

Harmonie CANTAIS (TB)

Martin CARLIEZ (B)

Gabriel CAROFF (AB)

Justine CAVAN

Noha CHALOIS (B)

Titouan CHANTRENNE (B)

Mewenn CHERBONNEL-BOBIN (AB)

May-Lise COQUART (AB)

Jeanne CORMIER (TB)

Cléo COSTAN (B)

Youhen COTTAIN (TB)

Roman DAUGAN (AB)

Olgierd de GOURCUFF (TB)

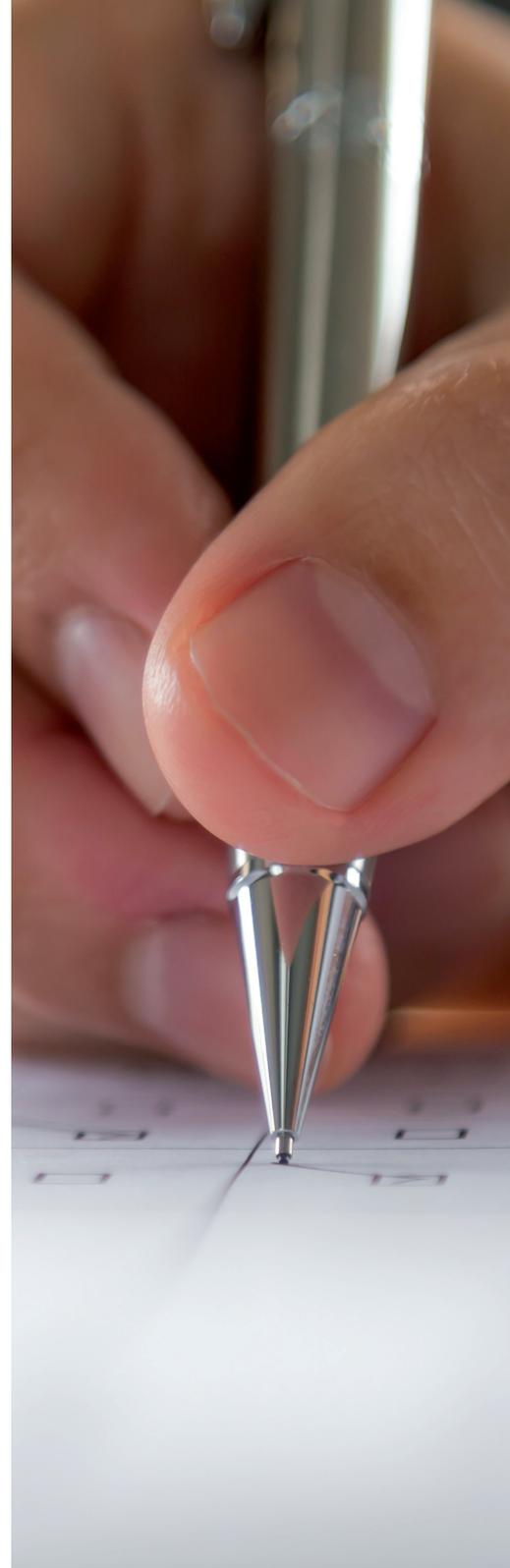
Briac DELAMAIRE (B)	Maxime GORIN (AB)	Julie LE ROUX
Thomas DENTIER (AB)	Marine GUGUEN (TB)	Pauline LEBRETON (AB)
Elie DESBOIS	Charles GUIGUI--DELAROCHE (AB)	Victor LEBRISSE (AB)
Elisa DESTRUHAUT (B)	Chloé GUILLO (TB)	Briac LECAS (TB)
Eloane DIDAT	Mélann GUILLOUX (B)	Enola LECOMTE
Aminata DRAVÉ-GERNIGON (TB)	Clara GUINEBAULT	Orlane LEGAC (TB)
Ryad DRIAD (TB)	Juluan HAMON (AB)	Océane LERAT (AB)
Ambre DUCHEMIN (TB)	Sorenza HARDOUIN (B)	Aymeric LEROUX (TB)
Enzo DUMENIL	Cloé HOUBART (TB)	Mathéo LESAGE
Gabin DUPRIEZ (AB)	Paul HOULÈS (B)	Eléonore LIECHTMANEGER (B)
Alexis DURAND (AB)	Antoine HUAUX	Robin LORRE (B)
Antoine DURAND (AB)	Clarisse HUMBERT (AB)	Camille LUCAS (AB)
Tristan DURIEU (AB)	Evelyn HUSBAND (TB)	Inès LUCAS (TB)
Alexandre FERRAGU (TB)	Ernest IONITA (TB)	Gaspard LUGAND (AB)
Anna FOUÉRÉ (TB)	Flavie ISABET (AB)	Arthur MAILLARD (B)
Bleuenn FOUÉRÉ (B)	Sibylle JOSSELIN (AB)	Raphaël MAIRE (TB)
Pauline FRANKENBERG (B)	Anouk LACHIVER (AB)	Sian MAPAULA
Mattéo FREMONDEAU (AB)	Gaëlle LACHIVER	Louise MARION (AB)
Noémie GALLAIS (B)	François LAHAYE (AB)	Léa MARSY (TB)
Soline GARNIER (AB)	Diego LAIGNEL (TB)	Domitille MATHIEU (TB)
Charles GARRIC (TB)	Jeanne LAMBIN (AB)	Lili MÉRET (AB)
Barbara GAULTIER (B)	Orlane LARCHER (TB)	Tya MERI (B)
Foucauld GAULTIER (TB)	Mathieu LAUNÉ (AB)	Laly MESNAGE
Mathieu GELIN	Astrid LE BIHAN	Raphaël MICHEL (B)
Esther GESNY (TB)	Jessica LE BRETON	Nora MILOSEVIC (TB)
Fanch GICQUEL-LE GUILLOU	Marie LE DIOURON (B)	Anais MOAL (B)
Scott GIRAUD de CHAUSSÉ (AB)	Hortense LE DROGOFF (TB)	Noémie MOREAU (TB)
Raphaël GLON (B)	Julian LE FLEM (AB)	Elouen NAËL (TB)
Maëwenn GLOT-EINGEL (AB)	Arnaud LE GOFF	Lola NICOLAS (B)
Tom GODEST	Océane LE GUEN (TB)	Camille ODILLARD (TB)

Lucie PALHIÈRE (TB)
Solenn PEBRE (B)
Rose PERREL (AB)
Elouan PETILLON (B)
Thanael PHAM (AB)
Loan PICQUET (AB)
Evane PINCEMIN-PEREZ (TB)
Louis PUIRAJOU (TB)
Lucas QUINIOU (AB)
Faustine RAY-FOUCART (B)
Ophélie RENAULT (B)
Ilias RESMOND (B)
Thomas RICARD (B)
Nolhan RICHARD (B)
Elisa RIMASSON (TB)
Louis ROLLAND (B)
Hugo ROLLAND-LUHERNE (TB)
Yoann ROMITI
Milo ROSS-DURAUULT (B)
Clémentine ROUXEL
Ethan ROUYER
Philippine ROZE (TB)
Raphaël SAINT-CAST (TB)
Aodren SALAÛN (B)
Toscane SELEBARD (B)
Emy STAFFORD (B)
Nael THIBAUT (TB)
Sidoine TROUCHARD (TB)
Inès TUFFREAU (TB)
Louna TURCO (TB)

Clément VADIS
Margot VARIN (B)
Clarisse VENOT (AB)
Laurie VILLARD-BOUCHE (AB)
Martin VILLENEUVE (B)
Jules VIMONT (B)
Nathan WAGNER-GAÏTON
Nathan WALTER (B)

D.N.B. Pro

Kelly ARRAULT
Youenn BENOIST
Ethann COULON (B)
Eiwen GUIONNET
Fanette HAMONIAUX (B)
Océane JAMET (AB)
Maxym LASALLE (B)
Laura LEMASSON (AB)
Baptiste LEQUIER
Antoine LESAGE (AB)
Lou-Ann LESNÉ
Nina LEZOUR (AB)
Sacha MERE (AB)
Tom REVEILLARD
Mel THOMAS LE BRIAND
Louis TROHEL



PALMARÈS 2020



Sixièmes

6 A

Professeur principal :
Hélène DEMOY

Prix d'excellence : Line GRAGEZ

1^{er} accessit : Clara GOURET

2^e accessit : Awen CORBES

3^e accessit : Jeanne BOUREL

4^e accessit : Marie GEOFFROY

5^e accessit : Matthieu VAN POUKE

6 B

Professeur principal :
Frédérique BRUNEL

Prix d'excellence : Edgar DURAND

Paolina RESMOND

1^{er} accessit : Nathan CHEMIN

2^e accessit : Elias HELD

3^e accessit : Noah LE JANNOU

6 C

Professeur principal :
Gilles NEVOT

Prix d'excellence : Jeanne LEFEUVRE

Swanelle LEFOULON-DENIS

1^{er} accessit : Valentine TROUCHARD

2^e accessit : Juliette CLAUDE

3^e accessit : Mathys MORANT

4^e accessit : Lilou EVENO

5^e accessit : Naomie HAMM

6 D

Professeur principal :
Tiphaine LUCAS

Prix d'excellence : Ilan JOUAN

Ewen BONFILS

Manon COLLEU

Sana HEBERT-HAMMADI

1^{er} accessit : Anne-Victoire CRETE

2^e accessit : Malo DENIEUL

3^e accessit : Ombeline BOUTIN

4^e accessit : Apolline ROBERT

5^e accessit : Elina CHENU

6^e accessit : Andréas SOQUET

6 E

Professeur principal :
Carole RUCAY

Prix d'excellence : Maxence DIJOUX

1^{er} accessit : Tom TULARD

2^e accessit : Stella COATI-CHABENAT

3^e accessit : Tess BARON

4^e accessit : Chloé MAHÉ

Prix d'investissement : Emma CADIOU

6 F

Professeur principal :
Edith GARNIER

Prix d'excellence : Chloé GALLAIS

Aileen BODENNEC

1^{er} accessit : Louane GROSSET

2^e accessit : Armance BERTHIER

3^e accessit : Quitterie CORMIER

4^e accessit : Lola ADAM

5^e accessit : Jade LELOUP

6 G

Professeur principal :
Pascale BELLE

Prix d'excellence : Margaux SECHE

Lisa GALAIS

1^{er} accessit : Luc BASSET

2^e accessit : Ewan GALISSON

3^e accessit : Bouchta HINAF
4^e accessit : Clémence LECOQ

6 H

Professeur principal :
Joëlle COLOMBEL

Prix d'excellence : Elias DRIAD
Romane IHUELLOU

1^{er} accessit : Lubin PONTHEINER
2^e accessit : Mathis GUESNON-BRIENS
3^e accessit : Charles HOULES
4^e accessit : Clara MOISAN

Cinquièmes

5 A

Professeur principal :
Jean-Yves ROGER

Prix d'excellence : Emma CHAUVIN
Genna GRIMAULT

1^{er} accessit : Zoé QUINTIN-LE DU
2^e accessit : Loïse ARIBART
3^e accessit : Léa DUSSAILLANT
4^e accessit : Aymeric CHAPRON
Titouan HERTZ

5 B

Professeur principal :
Emilie PASQUET

Prix d'excellence : Salvador COLLIGNON

1^{er} accessit : Charles BAUDHUIN
2^e accessit : Agathe LEMOINE
3^e accessit : Robin REVEL
4^e accessit : Arthur NEAUD
5^e accessit : Elise GIRARD
Prix d'investissement : Pauline RENAULT
Agathe LEMOINE

5 C

Professeur principal :
Patrick RONCIN

Prix d'excellence : Sarah DAILLY-GEMY
1^{er} accessit : Eléa POMMELET
2^e accessit : Ophélie HOUNGBEDJI
3^e accessit : Louise THOMAS

4^e accessit : Enzo CHALOIS
5^e accessit : Tristan GOLHEN
Prix d'investissement : Sarah DAILLY-GEMY
Manon LEGALLAIS

5 D

Professeur principal :
Nathalie CHATAIGNER

Prix d'excellence : Sören ROUAULT-THOMAS

1^{er} accessit : Basile BERNARD
2^e accessit : Kenza LAMRANI-ALAOUI
3^e accessit : William SAQUET

5 E

Professeur principal :
Nathalie COLLET

Prix d'excellence : Flavie JARTEL
1^{er} accessit : Loïck WANG
2^e accessit : Quentin MÉNARD
3^e accessit : Ambroise DOUTREBENTE

5 F

Professeur principal :
Christelle GILBERT

Prix d'excellence : Victor MEYER
1^{er} accessit : Hildegard FINET
2^e accessit : Lucie PREVERT
3^e accessit : Léon GOUPIL
4^e accessit : Tessa POTDEVIN
Prix d'investissement : Julia LE JOSSEC
Apolline SEQUEIRA

5 G

Professeur principal :
Marie-Astrid De GAALON

Prix d'excellence : Tom FOUTEL
Aziliz PÉPIN
1^{er} accessit : Loukian RIO
2^e accessit : Louis HUBERT
Prix d'investissement : Aziliz PÉPIN
Pauline PROVIAUX

5 H

Professeur principal :
Tiphaine RICHARD

Prix d'excellence : Inès COUEDOU
Ewen MARCON

1^{er} accessit : Pauline GARNIER
2^e accessit : Ahna BREHINIER
3^e accessit : Solan FLESIA
Prix d'investissement : Ahna BREHINIER
Inès COUEDOU

Quatrièmes

4 A

Professeur principal :
Gaëlle TALAIRACH

Prix d'excellence : Astrid LECORVAISIER

1^{er} accessit : Paul HUGUEN
2^e accessit : Maëllise JEGARD-MICHEL
3^e accessit : Antoine TOHIER
4^e accessit : Leïla COHU
Alexis RONDEAU
Prix d'investissement : Charlotte CURLE

4 B

Professeur principal :
Sylvain ARIBARD

Prix d'excellence : Marilou BESNARD
Emma DAVY-VILLENEUVE
Lucas LEMOINE
1^{er} accessit : Marie-Ange BONIFAS
Lou-Ann VITRY
2^e accessit : Cyprien ROLLAND-CHEDEVILLE
Thomas LECAPITAINE
3^e accessit : Valentine De GAALON
Antonin PATUREL
Prix d'investissement : Alix GONORD

4 C

Professeur principal :
Amélie DANO

Prix d'excellence : Alexis FOUÉRÉ
Coleen GUEGUEN
1^{er} accessit : Salomé GAUTHIER
2^e accessit : Mayalène De SURY
3^e accessit : Myriam BENFRAJ

4 D

Professeur principal : Marie LEMARECHAL

Prix d'excellence : Léa-Lou FOURRIER

1^{er} accessit : Emile TOHIER

2^e accessit : Maël LE CORRE

3^e accessit : Jean-Michel BONIFAS

4^e accessit : Gabriel LEVAVASSEUR

Prix d'investissement : Léa-Lou FOURRIER

4 E

Professeur principal : Véronique GRAGEZ

Prix d'excellence : Chloé HACKPIL

1^{er} accessit : Youna GOURDONNEAU

2^e accessit : Lili-Marie MORIN

3^e accessit : Martin HOYET

Axel LEMÉ

4^e accessit : Lizie BREGENT-ALLAIN

Valentin RICKARD

4 F

Professeur principal : Jean-Charles BRÛLÉ

Prix d'excellence : Amaury GILBERT

Mathurin GUILLAN

1^{er} accessit : Typhaine MARINONI

2^e accessit : Célia STOCK

Evan GRAGEZ

4^e accessit : Louane RAGOT

5^e accessit : Mélissa CHOLET

Prix d'investissement : Typhaine MARINONI

Louane RAGOT

ULIS

Professeur principal : Bénédicte JOUFFE

Prix d'investissement : Valentine LEGRAND

4 G

Professeur principal : Eric ABELLA

Prix d'excellence : Camille ALLISY

Faustine VILAIR

1^{er} accessit : Perrine LEMOINE

2^e accessit : Anouk REBILLARD

3^e accessit : Salomé LACHIVER-DECLERCQ

4^e accessit : Anaëlle DEMARAIS

Prix d'investissement : Anaëlle DEMARAIS

Julie LUCAS

4 H

Professeur principal : Magali GUITTON

Prix d'excellence : Laure LECORVAISIER

1^{er} accessit : Louise FLEURY

2^e accessit : Raphaëlle LALANNE

3^e accessit : Lili MAJOR-REZ

4^e accessit : Maiwenn BALLUAIS

Prix d'investissement : Laure LECORVAISIER

Troisièmes

3 A

Professeur principal : Françoise MORIN-DI MAGGIO

Prix d'excellence : Evariste BERTIN

Louis PUIRAJOU

1^{er} accessit : Sidoine TROUCHARD

2^e accessit : Inès LUCAS

3^e accessit : Olgierd DE GOURCUFF

Prix d'investissement : Elisa RIMASSON

Sian MAPAULA

3 B

Professeur principal : Carole LE GOFF

Prix d'excellence : Louanne ADAM

1^{er} accessit : Clarisse BERTHIER

2^e accessit : Esther GESNY

3^e accessit : Pierre BOUREL

4^e accessit : Aminata DRAVE-GERNIGON

5^e accessit : Evelyn HUSBAND

Prix d'investissement : Loan PICQUET

3 C

Professeur principal : Yann-Aël JOUFFE

Prix d'excellence : Raphaël SAINT-CAST

Nolan ANDRIEU

1^{er} accessit : Ambre DUCHEMIN

2^e accessit : Briac LECAS

3^e accessit : Camille ODILLARD

Prix d'investissement : Romane PIGHI-BOYER

Mathieu GESLIN

3 D

Professeur principal : Arnaud LE MAÎTRE

Prix d'excellence : Raphaël MAIRE

1^{er} accessit : Hugo ROLLAND-LUHERNE

2^e accessit : Elouen NAEL

3^e accessit : Maël BUSSON

Prix d'investissement : Hugo ROLLAND-LUHERNE

Valentin BASLE

Maël BUSSON

Elouen NAEL

3 E

Professeur principal : Véronique SKALSKI

Prix d'excellence : Evane PINCEMIN-PEREZ

1^{er} accessit : Lucie PALHIEREU

2^e accessit : Chloé GUILLO

3 F

Professeur principal : Philip BRIOLET

Prix d'excellence : Olane LARCHER

Louna TURCO

1^{er} accessit : Jeanne CORMIER

2^e accessit : Hortense LE DROGOFF

3^e accessit : Alexandre FERRAGU

4^e accessit : Léa MARSY

5^e accessit : Aymeric LEROUX

6^e accessit : Domitille MATHIEU

3 G

Professeur principal : Kathleen LANDIN

Prix d'excellence : Marine GUGUEN

1^{er} accessit : Hélène BODRAIS

2^e accessit : Inès TUFFREAU

Prix d'investissement : Harmonie CANTAIS

Secondes

2 A

Professeur principal :
Anne BARBIER

Prix d'excellence : Salomé LESIGNE

1^{er} accessit : Tugdual POTHIER

2^e accessit : Noémie GAUDICHE

3^e accessit : Margaux PELTIER

4^e accessit : Clément HERVÉ

2 B

Professeur principal :
Lomig BLANCHET

Prix d'excellence : Carolina BERTHOU

Lou LEJOLIVET

1^{er} accessit : Alienor D'ARDAILHON-MIRAMON

2^e accessit : Elsa VALLADE

3^e accessit : Carla LE BRET

4^e accessit : Romane PATUREL

5^e accessit : Calliste MESLARD

6^e accessit : Lisa MARCHAIS

7^e accessit : Ael GUIOT-PIERRASSON

8^e accessit : Amy LE NÉEL

Prix d'investissement : Carla LE BRET

2 C

Professeur principal :
Corinne MAÏGA

Prix d'excellence : Anthéa MARINONI

1^{er} accessit : Anna JOUFFE

2^e accessit : Lancelot LE NAVENEC

2 D

Professeur principal :
Kildine PICARD-CLAUDEL

Prix d'excellence : Ermione MARQUÉ

1^{er} accessit : Camille VEILLON

2^e accessit : Romain DUBOIS

3^e accessit : Matthieu NATTIER

4^e accessit : Candice COQ

2 E

Professeur principal :
Sophie COCHERIL

Prix d'excellence : Jeanne YVINEC

1^{er} accessit : Jeanne FAIERIER

2^e accessit : Yvann FERRY

3^e accessit : Baptiste PÉAN

4^e accessit : Clémentine LÉVÊQUE

2 F

Professeur principal :
Claire LE BIHAN

Prix d'excellence : Léna POTDEVIN

Clément ROLLAND-CHEDEVILLE

1^{er} accessit : Eva TRECHEREL

2^e accessit : Adèle BOSCHER

3^e accessit : Lou-Jade NOGRET

2 G

Professeur principal :
Pascale PRIÉ

Prix d'excellence : Flora SINQUIN

Jean BOSCHER

1^{er} accessit : Azenor PETILLON

2^e accessit : Laura MALECOT

3^e accessit : Colombe BUSNEL

4^e accessit : Nolan PITHON

Prix d'investissement : Pierre BRIAND

Premières

1 A

Professeur principal :
Anne-Camille FROMONT

Prix d'excellence : Maël JASO

1^{er} accessit : Léa BELLEC

1 B

Professeur principal :
Jean-Marie CHASLES

Prix d'excellence : Allan BRIGANT

1^{er} accessit : Christophe DUMOULIN

2^e accessit : Chloé RENAULT

3^e accessit : Eva DAUVERGNE

4^e accessit : Manon BOUQUET

5^e accessit : Zoé MACÉ

Prix d'investissement : Priscilla GESNY

1 C

Professeur principal :
Maëva BOURGOGNE

Prix d'excellence : Maxime NOËL

1^{er} accessit : Enora BOUVIER

2^e accessit : Yann BERTRAND

3^e accessit : Auriane MACÉ

1 D

Professeur principal :
Marie BUCAILLE

Prix d'excellence : Nell BOISNARD

1^{er} accessit : Elodie ROUSSIGNE

2^e accessit : Jonathan PRUAL

Prix d'investissement : Elodie ROUSSIGNÉ

1 E

Professeur principal :
Elizabeth BLANCHOT

Prix d'excellence : David LONCLE

1^{er} accessit : Kim SOUPLET

2^e accessit : Claire LECORVAISIER

3^e accessit : Louise RAMEL

4^e accessit : Justine CONTANT

1 F

Professeur principal :
Wassim BOUGHERARA

Prix d'excellence : Maëlys ABRAHAM

1^{er} accessit : Simon HAINGUERLOT

1 S.T.M.G.1

Professeur principal :
Sylvie COCONNIER

Prix d'excellence : Aurore DELALANDE

1^{er} accessit : Jessy LEPICARD

2^e accessit : Thomas GIRARD

Prix d'investissement : Sofiane HESRY

1 S.T.M.G.2

Professeur principal :
Nathalie TESSIER

Prix d'excellence : Lucas TEHEL

1^{er} accessit : Orlane BUSSAT

2^e accessit : Cassandra FOURREZ

Prix d'investissement : Virgile HAMET

Terminales

T E.S. 1

Professeur principal :
Jérôme CHEVALIER

Prix d'excellence : Lola CRESPEL

1^{er} accessit : Margaux LÉON

2^e accessit : Rose MORIN

3^e accessit : Baptiste CHEVRETTE

4^e accessit : Théo HOURDIN

T E.S. 2

Professeur principal :
François BOULAND

Prix d'excellence : Yann-Léo BERTHOU

1^{er} accessit : Flavie FAGUET

2^e accessit : Léna BALAN

T L

Professeur principal :
Frédéric QUENOILLÈRE

Prix d'excellence : Raphaël SAINT CAST
Nolan ANDRIEU

1^{er} accessit : Ambre DUCHEMIN

2^e accessit : Briac LECAS

3^e accessit : Camille ODILLARD

Prix d'investissement : Romane PIGHI-BOYER
Mathieu GESLIN

T S1

Professeur principal :
Daniel MERDRIGNAC

Prix d'excellence : Matteo DUCLOS
Sixtine LOSCO

1^{er} accessit : Thomas LACHIVER

2^e accessit : Mailis MAUGARD

3^e accessit : Blanche MALECOT

4^e accessit : Hugues EXPOSITO

T S2

Professeur principal :
Valérie GEORGEAULT

Prix d'excellence : Morgane BOUQUET

1^{er} accessit : Chloé WALTER

2^e accessit : Mona MENEZ

3^e accessit : Ogier SEROT

4^e accessit : Oscar BEDEL

T S3

Professeur principal :
Florian ROGER

Prix d'excellence : Marie BOUREL

1^{er} accessit : Noaïm DI MEO

2^e accessit : Anouk MARTIN

3^e accessit : Melchior PONSON

4^e accessit : Gabin LAUMONDAIS

T S.T.M.G. 1

Professeur principal :
Maiwenn BERTRAND

Prix d'excellence : Kaëlig MANAC'H

1^{er} accessit : Damien LAUDIC

2^e accessit : Julie DÉJOUÉ

3^e accessit : Alexandre HARDOUIN

T S.T.M.G. 2

Professeur principal :
Séverine GUILLOT

Prix d'excellence : Nina THÉBAULT

1^{er} accessit : Loïc HORNEBECK

2^e accessit : Manon LAINÉ

B.T.S.

B.T.S. COM1

Professeur principal :
Marguerite ARCANGELI

Prix d'excellence : Amélie ORVAIN

1^{er} accessit : Lill MAXHAMMER

2^e accessit : Ambre GOUR

Prix d'investissement : Ambre GOUR

B.T.S N.D.R.C.1

Professeur principal :
Daniel GUILLOU

Prix d'excellence : Camille FERNANDES

1^{er} accessit : Laurana ROUXEL

2^e accessit : Victor MAURICE-BELUITE

Prix d'investissement : Camille FERNANDES



LES GRANDS PRIX

PRIX D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉCOLE

Ce prix est attribué aux élèves de terminale qui se sont particulièrement investis au service de l'établissement lors de différents temps forts et qui ont su rassembler les élèves d'un même niveau.

Paul BARRIÈRE	T L
Florian BESNARD	T S2
Marie BOUREL	T S3
Zoé CORVAISIER	T ES1
Lola CRESPEL	T ES1
Thomas DIACONU	T S1
Clémence ESPIVENT	T ES1
Hugues EXPOSITO	T S1
Simon FEILLEL	T ES2
Léa HAMONIAUX	T S2
Manon HERNOT	T S3
Naomie HERVOIR-DUZAN	T S3
Célia LEBRUN	T STMG1
Margaux LÉON	T ES1
Anouk MARTIN	T S3
Johane MARTIN	T STMG1
Maiwenn POTDEVIN	T L
Ogier SEROT	T S2

PRIX D'INVESTISSEMENT À L'INTERNAT

Encadré par Soizic PUNELLE, ce prix est attribué aux élèves internes qui se sont particulièrement distingués tout au long de l'année.

TERMINALES

Florian BESNARD
Hugues EXPOSITO
Anouk MARTIN
Thomas DIACONU
Paul BARRIÈRE
Zoé CORVAISIER
Clémence ESPIVENT

PREMIÈRES

Yanna TOUPIN
Emilie CHEVALIER
Maiwenn BEZIERS De La FOSSE
Marie CORMIER

SECONDES

Lancelot MARTIN
Alexis MENGUY
Raphaëlle LESVIERS

TROISIÈMES

Sian MAPAULA
Mathieu GELIN
Maël BUSSON
Elouen NAEL



LES CORDELIERS
— ENSEMBLE SCOLAIRE —

SITE LES CORDELIERS

Place des Cordeliers
22102 DINAN CEDEX

SITE N.D DE LA VICTOIRE

27 rue Jean Jaurès
22102 DINAN CEDEX

SITE DOMINIQUE SAVIO

22 rue Chateaubriand
22106 DINAN CEDEX

02 96 85 89 00

www.cordeliers.fr



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

*Que l'esprit de Noël
s'invite dans vos cœurs*